

Rapport d'activités

Exercice 2010

ARCACHON

LA TESTE DE BUCH

GUJAN-MESTRAS

LE TEICH

BIGANOS

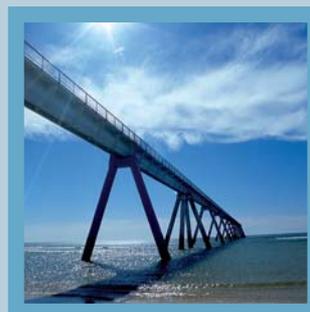
AUDENGE

LANTON

ANDERNOS-LES-BAINS

ARÈS

LÈGE-CAP FERRET



P 4	Chapitre I. L'HYGIÈNE ET LA SANTÉ PUBLIQUE	
	I.1 Urbanisme	P4
	I.2 Surveillance sanitaire des eaux de baignade et contrôle de l'environnement	P5
	I.3 Surveillance et inspection des réseaux d'assainissement	P6
	I.4 Hygiène alimentaire	P6
	I.5 Interventions diverses	P7
	I.6 Surveillance sanitaire des terrains de camping et centres de vacances	P8
	I.7 Instruction des plaintes	P9
	I.8 Dératisation - démoustication	P10
	I.9 Capture de pigeons	P10
	I.10 Sensibilisation à l'usage des produits phytosanitaires dans la gestion des voiries communales et des espaces verts	P11
	I.11 Participation à diverses enquêtes	P11

P 12	Chapitre II. PÔLES MARITIME ET ENVIRONNEMENTAL	
	II.1 Balisage des chenaux intérieurs du Bassin d'Arcachon	P12
	II.2 Bassin de dessablage de la Leyre	P13
	II.3 Passes du Bassin d'Arcachon	P14
	II.4 Contrat de projets Etat-Région 2007/2013	P16
	II.5 Activités bathymétriques et topographiques	P18
	II.6 Dragage des ports	P19
	II.7 Réensablement des plages	P21
	II.8 Etudes environnementales maritimes	P24

P 26	Chapitre III. L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES ET PLUVIALES	
-------------	---	--

P 28	Chapitre IV. LE TOURISME ET LA COMMUNICATION	
	IV.1 La communication	P29
	IV.2 Le soutien à la professionnalisation	P34
	IV.3 Les relations presse et professionnelles	P35
	IV.4 L'information et la documentation	P37
	IV.5 L'animation et les partenaires	P39

P 41	Chapitre V. PÔLE DE RESSOURCES NUMÉRIQUES DU BASSIN D'ARCACHON	
	V.1 Amélioration de l'application web permettant d'accéder aux données cartographiques du SIBA	P41
	V.2 Mise à jour des données cartographiques	P41
	V.3 Développement d'applications dédiées au grand public	P42
	V.4 Echange de données cartographiques	P43
	V.5 Promouvoir les données	P44





Le Siège du Syndicat : Villa Vincenette à Arcachon

Le présent rapport expose les activités 2010 et constitue la traduction quantitative et qualitative de l'esprit qui anime le SIBA au quotidien :

- Accompagner les communes à travers la restructuration et l'adaptation des réseaux aux évolutions (mission du Pôle Assainissement)
- Maîtriser l'impact du développement urbain pour des actions de sensibilisation et de contrôles sanitaires (mission du SIHS)
- Maintenir l'attractivité du territoire en pérennisant les activités liées à la mer (mission du Pôle Maritime)
- Valoriser l'image du territoire au travers d'une marque «écotouristique» (mission du Pôle Tourisme)

- Se doter de moyens transversaux pour mettre en adéquation les objectifs et les contraintes au regard d'une situation géographique existante (mission du Pôle Ressources Numériques)
- En vigie du territoire, développer une expertise du milieu par le biais d'une acquisition de connaissances afin de percevoir la réponse du plan d'eau aux sollicitations anthropiques (mission du Pôle Environnement)

Beaucoup de décisions influent sur la qualité du milieu marqué par l'empreinte de nos activités.

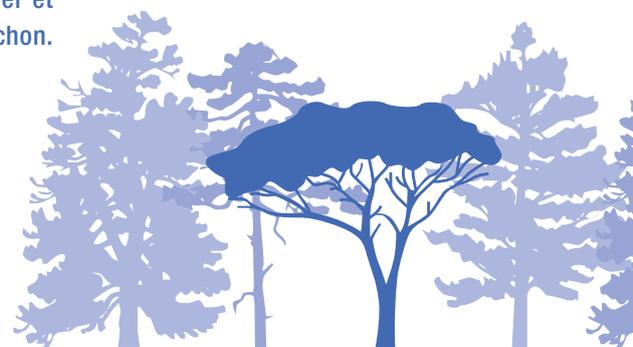
Le SIBA pèse sur chacune d'elles avec pour objectifs : préserver et promouvoir le Bassin d'Arcachon.

Face aux nombreuses sollicitations à venir, le challenge du SIBA est d'apprécier les seuils de tolérance de notre environnement pour anticiper les actions à mener.

*« Faire corps
avec son territoire...
pour un développement
harmonieux ».*

Le Président,


Michel SAMMARCELLI



Dune du Pilat



CHAPITRE I

L'HYGIÈNE ET LA SANTÉ PUBLIQUE

Le Service Intercommunal d'Hygiène et de Santé exerce les compétences de l'Etat en matière de santé et d'environnement, en concertation avec les Services de l'Agence Régionale de Santé. Les attributions qui lui ont été confiées dans le cadre d'un protocole d'accord établi entre le Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon et la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales concernent le contrôle administratif et technique des règles d'hygiène.

Ces compétences s'exercent dans des domaines variés : urbanisme, hygiène de l'habitat, contrôle des bruits de voisinage, de la qualité des eaux de baignade et ruisseaux, des fontaines publiques et réseaux privés, surveillance sanitaire des marchés, des commerces alimentaires et des restaurants.

Ce service exerce également une surveillance sanitaire des terrains de camping et des centres de vacances, instruit diverses plaintes, participe à la dératisation des lieux publics. Il est associé aux opérations de démoustication et au contrôle du peuplement animalier pour les pigeons.

L'ensemble des activités confiées au Service fait l'objet d'un rapport plus complet, consultable au siège du Syndicat.

I.1 Urbanisme

Dans ce domaine, le Syndicat est appelé à émettre des avis, tant en matière d'hygiène publique que d'assainissement, sur les demandes de certificats d'urbanisme et demandes d'occupation du sol (déclarations de travaux, permis de construire, autorisations de lotir, d'aménager des terrains de camping et de caravanage et des terrains destinés à l'accueil des habitations légères de loisirs).

Le Syndicat participe également aux réunions de chantier des travaux de création des lotissements et aux opérations de récolement, préalables à la délivrance des autorisations de lotir et certificats de conformité

concernant les permis de construire d'opérations importantes.

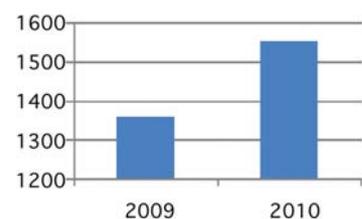
En 2010, le Syndicat a donné un avis sur :

- **417** demandes de certificats d'urbanisme et déclarations préalables de division.
- **1 554** demandes de permis de construire, dont **518** concernent des extensions d'habitations, des commerces, des surfaces artisanales et des déclarations préalables de travaux.
- **31** demandes d'autorisation de lotir.

Lors de ce même exercice, **9** lotissements ont été récolés, représentant

73 lots viabilisés.

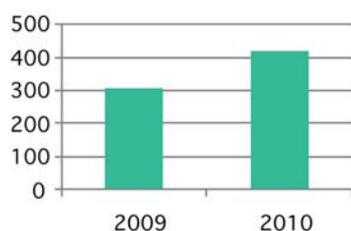
Evolution des permis de construire





Plage d'Audenge

Evolution des certificats d'urbanisme



Au titre du Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) :

- **81** contrôles de bon fonctionnement des ouvrages d'assainissement autonome ont été effectués sur des installations existantes.
- **13** installations neuves ont été contrôlées, nécessitant 31 rendez-vous ou réunions de chantier.
- **10** systèmes d'assainissement ont fait l'objet d'un projet de réhabilitation. 2 ont été réalisés, nécessitant 16 rendez-vous ou réunions de chantier.
- **23** contrôles ont été réalisés lors d'une enquête générale sur les systèmes d'assainissement.

1.2 Surveillance sanitaire des eaux de baignade et contrôle de l'environnement

1.2.1. Contrôle de la qualité bactériologique des eaux de baignade :

- **28** points de surveillance ont été choisis en fonction de l'importance de la fréquentation, de l'étendue des plages et des risques sanitaires pouvant exister sur certains sites.
- **283** prélèvements ont été effectués au cours de la saison estivale : **267** analyses ont permis de conclure à une eau de Bonne Qualité (94,35 %) **16** analyses à une eau de Qualité Moyenne (5,65 %).

L'interprétation statistique des résultats des analyses bactériologiques, selon la directive européenne du 8 décembre 1975, a conduit au classement de 27 plages en catégorie

A (y compris La Salie Wharf) et de 1 plage en catégorie B.

1.2.2. Elaboration des profils de baignade :

La directive « baignade » 2006/7/CE du 15 février 2006 et sa transposition en droit français renforcent les exigences de qualité des eaux de baignade, via la mise en place de nouvelles modalités de contrôle et de classement. Entre autres mesures, des profils de baignade, destinés à mieux comprendre la vulnérabilité de ces eaux, les sources potentielles de pollution et à définir les mesures préventives et de gestion, doivent être établis. L'élaboration de ces documents a été confiée au Service d'Hygiène et de Santé : les 24 dossiers sont achevés.

1.2.3. Contrôle de l'environnement :

Contrôle du rejet en mer des effluents urbains et industriels au lieu-dit « La Salie », en application des dispositions de l'Arrêté Préfectoral d'autorisation de rejet du 17 février 2011.



Prélèvement d'eau lotissement La Lisière du Coulin Andernos



- **12** prélèvements d'effluents dans le collecteur, avant rejet en mer, aux fins d'analyses chimiques et bactériologiques

- **68** prélèvements sur la plage de La Salie, de part et d'autre du wharf, et sur la plage de Biscarrosse Océan

Contrôle des eaux de surface

- **51** prélèvements relatifs au contrôle de la qualité des crastes, ruisseaux, lac et piézomètres

- **96** prélèvements de contrôle concernant les apports de nutriments au Bassin d'Arcachon, effectués dans la Leyre et les ruisseaux du Lanton (commune de Lanton), du Cirès (commune d'Arès) et du Milieu (commune d'Audenge)

Contrôle de la potabilité des eaux d'alimentation et des réseaux publics

- **4** prélèvements pour le compte de particuliers

- **39** prélèvements dans le cadre de la surveillance sanitaire des stands saisonniers, aires naturelles et campings

- **46** prélèvements concernant les puits artésiens des dix communes du Bassin d'Arcachon

- **41** analyses de contrôle de la qualité de l'eau, destinées à l'établissement des certificats de potabilité lors de la mise en service des réseaux internes des lotissements, en application de l'article R 1321-56 du Code de la Santé Publique

- **12** prélèvements (glace et eau) à la criée d'Arcachon

- **1** prélèvement de sable à l'école maternelle du Teich

Prélèvements divers

- **24** prélèvements pour le compte du centre de thalassothérapie d'Arcachon

- **48** prélèvements de sédiments, réalisés dans le cadre de l'étude IFDEC

- **1** prélèvement pour vérifier le bon fonctionnement d'une micro station d'épuration (camping)

- **2** prélèvements ponctuels, destinés à la surveillance de la qualité des eaux traitées au sein du Centre d'Enfouissement Technique d'Audenge et reprises dans le réseau public d'assainissement.

I.3 Surveillance et inspection des réseaux d'assainissement

Contrôle de la formation d'hydrogène sulfuré

Afin de lutter contre les odeurs et la corrosion des réseaux d'assainissement liées à la formation de sulfures dans les portions fonctionnant en pression, puis à leur oxydation sous la forme d'hydrogène sulfuré dans les ouvrages gravitaires, le Syndicat a mis en place, pendant près de quinze années, un traitement des eaux usées au sulfate ferreux. Ce traitement a été remplacé par un traitement au nitrate de calcium pour éviter l'auto-échauffement des boues dans les stations d'épuration.

10 postes d'injection de nitrate de calcium sont en service à ce jour. 15 points font l'objet de contrôles réguliers pendant 6 mois de l'année. La Société d'Assainissement du Bassin d'Arcachon a une obligation de résultat sur tous ces points, l'objectif étant de tendre vers une absence d'hydrogène sulfuré dans l'air.



Station d'épuration de Biganos

La qualité de ce traitement nécessite un contrôle, réalisé sous la forme suivante :

- **400** contrôles ponctuels de la qualité de l'air dans le réseau d'assainissement, aux points contractuels définis dans le cahier des charges pour l'exploitation par affermage
- **92** contrôles ponctuels effectués sur 4 autres points du réseau :
 - aux entrées des unités de traitement de l'air des postes de refoulement de la Ville Algérienne et de l'allée de la Plage au Canon, sur la commune de Lège Cap Ferret, dans la bâche du poste des Poissonniers et en amont du poste de Malakoff, sur la commune du Teich
 - en sortie de l'unité de traitement située à l'exutoire du refoulement de Jane de Boy, à Fossé Neuf, sur la commune d'Arès
 - à l'exutoire des conduites de refoulement des postes du port ostréicole et de Saint Brice, sur la commune d'Arès.
 - au lieu-dit « Massurat » à Andernos-les-Bains.

I.4 Hygiène alimentaire

Depuis 2009, le Service Intercommunal d'Hygiène et de Santé s'attache à visiter prioritairement les restaurants traditionnels, les établissements de restauration rapide et les établissements de vente à emporter afin d'évaluer, d'une part, le niveau de sécurité alimentaire dans ces établisse-



ments et, d'autre part, d'apporter des conseils aux exploitants qui ne trouvent plus ce soutien auprès des services de l'Etat.

Le Service d'Hygiène a également participé à l'Opération Interministérielle Vacances, en coordination avec les services de la Direction Départementale de la Protection des Populations, afin de contrôler plus particulièrement des sites touristiques durant la saison estivale.

Au cours de l'année 2010, 153 interventions ont été effectuées, réparties comme suit :

- **98** restaurants
- **20** établissements de restauration rapide
- **33** établissements de vente à emporter
- **2** boulangeries

Sur ces 153 visites, 58 ont été réalisées conjointement avec les services de l'Etat. Le S.I.H.S. a été amené à adresser 117 injonctions aux exploitants.

Les contrôles ont porté essentiellement sur trois points :

Le plan structurel, où il est tenu compte de l'agencement des locaux, de la nature des revêtements (sols, murs et plafonds), des modalités d'assainissement et des conditions de stockage des ordures.

Le plan des équipements, où il est tenu compte de la présence suffisante de lave-mains réglementaires, d'éviers, de siphons de sol, d'enceintes froides, de cellule de refroidissement rapide, d'écran de protection amovible aux fenêtres et autres équipements divers.

Le plan des pratiques professionnelles, où il est tenu compte de la mise en œuvre du système HACCP (système qui consiste à identifier tous les points à risques pour les maîtriser), des conditions de stockage des denrées, de l'exécution des tâches aux endroits appropriés, des conditions de refroidissement rapide et de conservation des plats cuisinés à l'avance ou des excédents de prépa-



rations, des conditions de congélation et de décongélation, de la gestion des huiles alimentaires usagées et de la formation du personnel.

Sur chacun de ces plans précités, une cotation a été effectuée, permettant de déboucher sur les trois niveaux d'appréciation : satisfaisant, acceptable, insuffisant. Pour l'année 2010, les résultats suivants ont été obtenus.

Sur le plan structurel :

49 % « satisfaisant »,
34 % « acceptable »,
17 % « insuffisant ».

Sur le plan des équipements :

50 % « satisfaisant »,
32 % « acceptable »,
18 % « insuffisant ».

Sur le plan des pratiques professionnelles :

20 % « satisfaisant »,
50 % « acceptable »,
30 % « insuffisant ».

On observe que c'est sur le plan des pratiques professionnelles que les manquements sont les plus importants. Cette situation résulte probablement d'une mauvaise formation du

personnel qui débouche souvent sur des pratiques à risques.

I.5 Interventions diverses

1.5.1. Commissions de sécurité :

Le Service Intercommunal d'Hygiène et de Santé a participé à des visites de commerces alimentaires ou d'établissements pratiquant la restauration sociale, effectuées dans le cadre de la commission de sécurité de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon (COBAS) et de la Sous-Préfecture chargée du Bassin d'Arcachon.

Au total, 43 établissements ont été visités au cours des commissions de sécurité, dont 15 établissements de restauration sociale, 12 restaurants et 6 commerces alimentaires de remise directe aux consommateurs.

1.5.2. Création de commerces alimentaires :

21 demandes de permis de construire, concernant la création de commerces alimentaires, ont fait l'objet d'un avis.

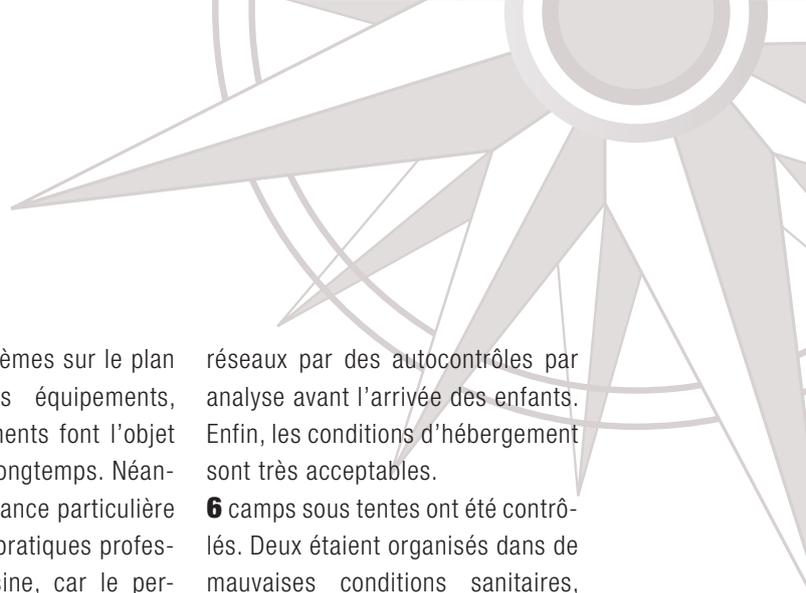
Le Service a également animé 39 réunions pour apporter une assistance technique à la création de ces commerces.

I.6 Surveillance sanitaire des terrains de camping et centres de vacances

1.6.1. Contrôle de l'alimentation en eau potable :

Conformément à l'article 5 de l'arrêté du 17 juillet 1985, un contrôle de la qualité bactériologique de l'eau délivrée a été effectué dans 34 terrains de camping, afin de vérifier l'efficacité de la purge et du rinçage des réseaux internes d'eau potable. Toutes les analyses, réalisées par l'I.P.L Santé





Environnement durables Atlantique, ont révélé que les eaux distribuées étaient potables au point de vue bactériologique.

Un rappel, concernant les mesures à prendre pour la prévention de la légionellose, a été effectué auprès de chaque gestionnaire de camping.

1.6.2. Contrôle des centres de vacances hébergeant des mineurs :

14 centres de vacances et camps sous tentes ont été contrôlés. Les contrôles ont été, pour la plupart, effectués conjointement avec un inspecteur de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

8 centres d'hébergement en dur ont été visités. Il n'existe plus

beaucoup de problèmes sur le plan structurel ou des équipements, car ces établissements font l'objet d'un suivi depuis longtemps. Néanmoins, une surveillance particulière est portée sur les pratiques professionnelles en cuisine, car le personnel varie souvent d'une année sur l'autre, avec la difficulté, dans ce cas, de mettre en place toutes les procédures de sécurité alimentaire en ordre de fonctionnement dans un laps de temps assez court. Aucun manquement majeur n'a cependant été relevé. Par ailleurs, la sensibilisation au risque de légionellose dans les réseaux d'eau chaude sanitaire doit être maintenue auprès des organisateurs des séjours, notamment afin qu'ils s'assurent de la propreté de ces

réseaux par des autocontrôles par analyse avant l'arrivée des enfants. Enfin, les conditions d'hébergement sont très acceptables.

6 camps sous tentes ont été contrôlés. Deux étaient organisés dans de mauvaises conditions sanitaires, un autre dans des conditions sanitaires jugées acceptables et trois étaient organisés dans de bonnes conditions.

I.7 Instruction des plaintes

Ces plaintes, enregistrées en 2010, sont répertoriées dans le tableau ci-dessous.

PLAINTES • ANNÉE 2010

COMMUNES	HYGIÈNE DE L'HABITAT	NUISANCES SONORES	ASSAINISSEMENT	ANIMAUX	ENTRETIEN DE PROPRIÉTÉ	DIVERS	TOTAL
ARCACHON	7	6	3	0	0	10	26
LA TESTE DE BUCH	10	2	0	1	0	1	14
GUJAN-MESTRAS	5	0	1	0	0	1	7
LE TEICH	7	0	0	0	6	0	13
BIGANOS	1	0	0	0	1	0	2
AUDENGE	2	0	0	1	1	0	4
LANTON	4	1	0	0	0	1	6
ANDERNOS-LES-BAINS	5	0	0	0	0	0	5
ARÈS	3	1	0	0	0	2	6
LÈGE CAP FERRET	2	2	1	0	0	0	7
TOTAL	46	14	5	2	8	15	90

I.8 Dératisation-Démoustication

3 campagnes de dératisation ont été réalisées en 2010, réparties sur l'année, sachant que 24 journées sont nécessaires aux travaux de dératisation des bâtiments communaux et divers lieux publics. La société Amboile Services exécute ces prestations pour le compte du Syndicat, accompagnée d'un technicien du Service d'Hygiène

18 interventions ponctuelles ont été effectuées chez des particuliers.

Concernant la démoustication, le Service d'Hygiène est en contact permanent avec les techniciens de l'Etablissement Interdépartemental

pour la Démoustication (E.I.D.). Cette année, notre territoire a fait l'objet de deux infestations massives de moustiques, entraînant de fortes nuisances pour les habitants des communes proches du delta de la Leyre. La première prolifération de moustiques, qui a particulièrement touché la commune d'Audenge, est consécutive à la prise tardive de l'arrêté préfectoral permettant à l'E.I.D. de procéder au traitement anti-larvaire qui aurait été nécessaire lors des grandes marées de la fin du mois de mars. La seconde a couvert les communes de Lanton, Audenge, Biganos, le Teich et Gujan-Mestras. La cause en était l'impossibilité de réaliser les traitements préventifs anti-larvaires sur le domaine de Malprat, à Biganos (principal foyer

de reproduction des moustiques), en raison de l'inaccessibilité du site (passerelles détériorées). Le S.I.B.A. s'est fortement impliqué (réunions, prêts de matériel) pour améliorer la situation sur le domaine de Malprat.

D'autre part, les élus de notre Syndicat ont décidé de ne plus recourir aux traitements anti-adultes, effectués à l'aide de produits (delta-méthrine) dont l'impact sur la santé, la faune et la flore n'est pas négligeable.

La participation du Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon aux dépenses de démoustication s'élève à plus de 128 000 €, soit la moitié du coût global de l'intervention, le Conseil Général assurant le financement de l'autre moitié.

I.9 Capture des pigeons

Le Service d'Hygiène est en contact permanent avec la SACPA, société titulaire du marché relatif au contrôle du peuplement animalier. Le bilan des captures figure dans le tableau ci-contre.

CAPTURES DES PIGEONS • BILAN DE L'ANNÉE 2010

COMMUNES	NOMBRE DE PIGEONS CAPTURÉS
ARCACHON	706
LA TESTE DU BUCH	109
GUJAN MESTRAS	147
LE TEICH	22
AUDENGE	165
LANTON	94
ANDERNOS-LES-BAINS	308
ARÈS	495
TOTAL	2 046

I.10 Sensibilisation à l'usage des produits phytosanitaires dans la gestion des voiries communales et des espaces verts

En 2009, le S.I.B.A. a initié un programme d'actions visant à améliorer les pratiques de désherbage des communes riveraines du Bassin d'Arcachon.

La mise en place et le suivi de ce programme ont été confiés au Service d'Hygiène.

Cette formation, assurée par le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole des Landes, s'est poursuivie en 2010.

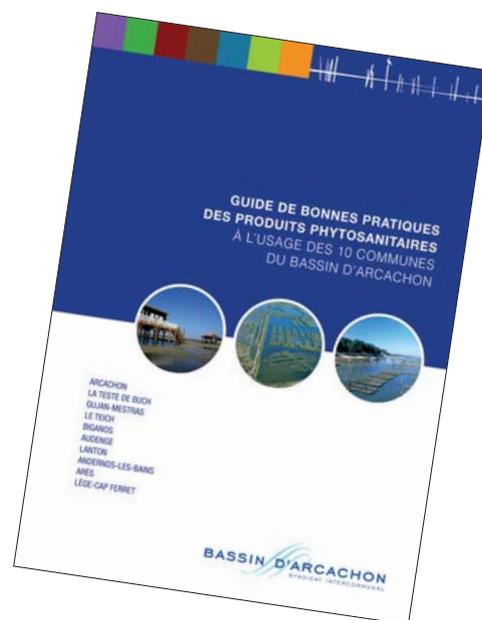
Le programme a porté sur :

- l'utilisation des produits phytosanitaires en zones non agricoles, conformément aux règlements en vigueur
- le bilan des actions d'amélioration des pratiques et des plans de désherbage des communes du S.I.B.A. – Les nouveautés réglementaires.

Deux sessions de deux jours chacune ont été consacrées à la formation de 55 agents. Deux demi-journées d'information ont été plus particulièrement réservées aux « décideurs ».

Au cours de l'année 2010, le Service d'Hygiène a participé au groupe de travail ZNA, créé par le Préfet, pour l'élaboration d'une plaquette d'information sur les produits phytosanitaires, destinée au grand public (6 réunions).

La présentation des actions engagées par le S.I.B.A. a été réalisée lors de deux journées départementales d'information, à Cenon et à Salles.



I.11 Participation à diverses missions

1.11.1. Accessibilité au plomb

Selon la date de construction des logements et la présence éventuelle d'enfants, des tests sont effectués au cours des enquêtes en insalubrité. S'ils s'avèrent positifs, ils conduisent à un signalement auprès de l'Agence Régionale de Santé et de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, afin de déclencher une procédure d'urgence visant à protéger la santé d'enfants exposés au plomb. Deux signalements ont été effectués en 2010 dans ce cadre.

1.11.2. Intoxications au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore et inodore. Sa présence

dans l'air passe donc totalement inaperçue. C'est un gaz très toxique, qui constitue la première cause de mortalité par toxicité aiguë en France (entre 100 et 300 morts par an). Sa présence dans un local est toujours liée à une source de combustion.

Le Service d'Hygiène s'inscrit dans le système de surveillance des intoxications au monoxyde de carbone sur le plan national. Aucun accident de ce type n'a été déclaré en 2010.

1.11.3. Demande de renseignements administratifs

Le Service d'Hygiène est régulièrement saisi par des offices notariaux ou des cabinets de géomètres, dans le cadre de cessions immobilières. A ce titre, au cours de l'année 2010, il a répondu à 279 demandes portant sur l'interdiction éventuelle d'habiter pour insalubrité.





CHAPITRE II PÔLES MARITIME ET ENVIRONNEMENTAL

II.1 Balisage des chenaux intérieurs du Bas- sin d'Arcachon

- Signée le 20 décembre 2007, la convention tripartite entre le SIBA, le Conseil Général de la Gironde et l'Etat, (DDE/Service Maritime et Eau), précise les responsabilités de chacun au regard de la ges-

tion et l'entretien du balisage des chenaux intérieurs, ainsi que des obligations des différents maîtres d'ouvrage et autorités portuaires, (Etat, Département, Syndicat et communes).

- En 2010, poursuivant sa mission ainsi établie, le SIBA a mené deux grandes opérations :
 - la surveillance des balises : ce contrôle a été réalisé en interne, avec les moyens nautiques et humains du Syndicat. Le rapport

dédié a été diffusé à l'ensemble des partenaires ; au regard des constats rapportés, les travaux 2010 d'entretien ont été programmés ;

- l'entretien des balises : le SIBA a donc reconduit, en 2010, le marché avec la société GENTIL TSM : l'entretien a permis de rénover les balises référencées dans le tableau ci-dessous, pour un montant de l'ordre de 80 000 € TTC.

Exemples de balises



A0a
Estey des Jacquets



F2c
Chenal de Lanton



F3a
Chenal de Lanton



J0b
Chenal de Comprian
Remplacement d'une balise
métallique par une balise
en azobé, avec voyant
conforme et bande
rétro-réfléchissante



BALISAGE DES CHENAUx INTÉRIEURS DU BASSIN D'ARCACHON • TRAVAUX 2010

NUMÉRO D'ORDRE	BALISAGE	IMPLANTATION	TYPE DE TRAVAUX	
22	6b	Chenal de Girouasse	Remise en place de la balise et de son voyant - selon avis de la CNL du 19/01/2010	Babord
31	A1a	Estey des Jacquets	Mise en place d'un voyant numéroté conforme avec bande rétro-réfléchissante	Tribord
32	A0a	Estey des Jacquets	Mise en place d'un voyant numéroté conforme avec bande rétro-réfléchissante	Babord
38	A1b	Chenal de Graveyron	Mise en place d'un voyant numéroté conforme avec bande rétro-réfléchissante	Tribord
39	C0a	Chenal de Graveyron	Mise en place d'un voyant numéroté conforme avec bande rétro-réfléchissante	Babord
40	A1c	Chenal de Graveyron	Mise en place d'un voyant numéroté conforme avec bande rétro-réfléchissante	Tribord
41	C0b	Chenal de Graveyron	Mise en place d'un voyant numéroté conforme avec bande rétro-réfléchissante	Babord
42	A1d	Chenal de Graveyron	Mise en place d'un voyant numéroté conforme avec bande rétro-réfléchissante	Tribord
47	C3a	Chenal de Graveyron	Mise en place d'un voyant numéroté conforme avec bande rétro-réfléchissante	Tribord
48	C2a	Chenal de Graveyron	Mise en place d'un voyant numéroté conforme avec bande rétro-réfléchissante	Babord
49	C3b	Chenal de Graveyron	Mise en place d'un voyant numéroté conforme avec bande rétro-réfléchissante	Tribord
109	FB	Chenal de Lanton	Mise en conformité du voyant et numérotation	Tribord
110	F0c	Chenal de Lanton	Redressement de la balise	Babord
114	F2b	Chenal de Lanton	Remplacement d'une balise métallique par une balise en azobé avec voyant conforme	Babord
116	F3a	Chenal de Lanton	Mise en place d'un voyant numéroté conforme	Tribord
117	F2c	Chenal de Lanton	Redressement de la balise et mise en place d'un voyant numéroté conforme	Babord
124	G2a	Chenal d'Audenge	Mise en place d'un voyant numéroté conforme	Babord
125	G2b	Chenal d'Audenge	Mise en place d'un voyant numéroté conforme	Babord
127	G4a	Chenal d'Audenge	Mise en place d'un voyant numéroté conforme	Babord
128	G4b	Chenal d'Audenge	Suppression de la balise conformément à l'avis de la CNL du 19/01/2010	Babord
129	G5	Chenal d'Audenge	Redressement de la balise et mise en place d'un voyant numéroté conforme	Tribord
130	G6	Chenal d'Audenge	Déplacement de la balise	Babord
131	G7	Chenal d'Audenge	Mise en place d'un voyant numéroté conforme	Tribord
132	G9	Chenal d'Audenge	Déplacement de la balise et mise en place d'un voyant numéroté conforme	Tribord
133	G6a	Chenal d'Audenge	Mise en place d'un voyant conforme et numérotation	Babord
134	G8	Chenal d'Audenge	Déplacement de la balise pour la repositionner à bâbord du chenal	Babord
142	H4a	Accès port des Tuiles	Remplacement d'une balise métallique par une balise en azobée avec voyant conforme et bande rétro-réfléchissante	Babord
143	H5b	Accès port des Tuiles	Remplacement d'une balise métallique par une balise en azobée avec voyant conforme et bande rétro-réfléchissante	Tribord
150	J0a	Chenal de Comprian	Remplacement d'une balise métallique par une balise en azobée avec voyant conforme et bande rétro-réfléchissante	Babord
151	J0b	Chenal de Comprian	Remplacement d'une balise métallique par une balise en azobée avec voyant conforme et bande rétro-réfléchissante	Babord
152	J1a	Chenal de Comprian	Remplacement d'une balise métallique par une balise en azobée avec voyant conforme et bande rétro-réfléchissante	Tribord
153	J0c	Chenal de Comprian	Remplacement d'une balise métallique par une balise en azobée avec voyant conforme et bande rétro-réfléchissante	Babord
155	J1b	Chenal de Comprian	Remplacement d'une balise métallique par une balise en azobée avec voyant conforme et bande rétro-réfléchissante	Tribord
156	J2a	Chenal de Comprian	Remplacement d'une balise métallique par une balise en azobée avec voyant conforme et bande rétro-réfléchissante	Babord
165	J5c	Eyre du Teich	Redressement de la balise	Tribord
169	J4h	Eyre du Teich	Redressement de la balise	Babord
170	J4i	Eyre du Teich	Redressement de la balise	Babord
235	G3	Chenal d'Audenge	Ajout d'une balise, mise en place d'un voyant numéroté conforme et bande rétro-réfléchissante	Tribord

II. 2 Bassin de dessablage de la Leyre

En 1990, le Syndicat a construit sur La Leyre, à l'aval de sa confluence avec le Lacanau, un ouvrage duquel est extrait annuellement un volume de l'ordre de

15 000 m³ provenant du charriage du sable depuis l'amont ; l'obstruction sableuse des chenaux de navigation est ainsi minimisée, notamment dans la zone deltaïque, au Sud Est du Bassin d'Arcachon.

En septembre 2010, les travaux du marché relatifs à l'exploitation de l'ouvrage ont permis d'extraire



Plateforme de stockage



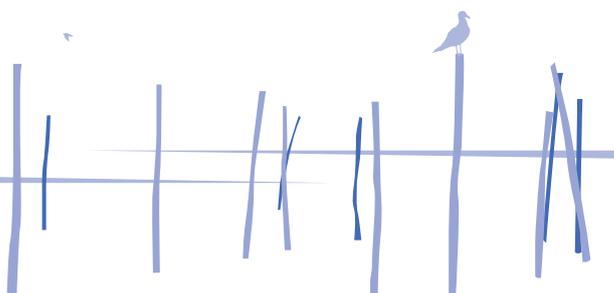
Dessableur

environ 30 000 m³ de sable, pour un coût de 28 000 € TTC.

En accord avec les gestionnaires du Delta, la consistance des tra-

voux a été adaptée aux spécificités de la zone, (travaux de septembre à octobre, ...).

Dessableur



II. 3 Passes du Bassin d'Arcachon



Mission de sondages et balisage des passes

Cette mission relève de l'application de la convention quadripartite « opérations de sondage et de balisage des passes du Bassin d'Arcachon et suivi de leur évolution », que le Syndicat a signée avec l'Etat, (DDE/Service Maritime et Eau), le Conseil Général de la Gironde et le Conseil Régional d'Aquitaine, en mars 2006, pour cinq années.

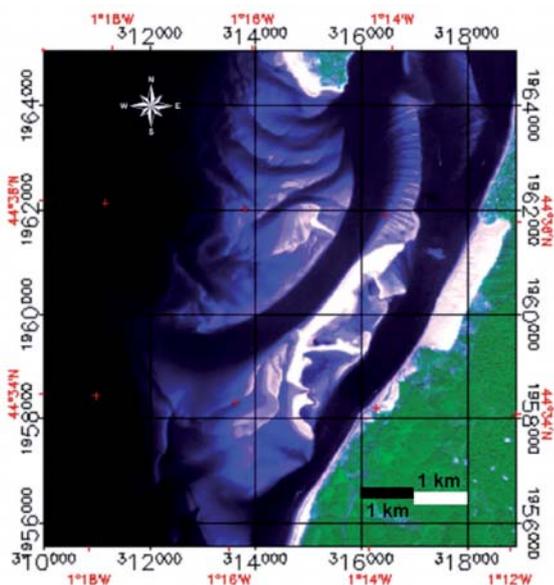
1. Matériel et intervention

Le chapitre 1 de cette convention gère plus particulièrement l'ensemble des règles applicables aux opérations de sondages et de balisage des passes.

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Gironde

(ex DDE/SME) met gratuitement à disposition son personnel pour les opérations de sondages nécessitées par l'évolution des fonds : 4 campagnes de sondage par an sont réalisées pour « les passes », outre les bathymétries des chenaux secondaires et travaux de balisage. Ce service assure, également, l'acquisition, le traitement et la diffusion des données ainsi que la fourniture et mise en place des bouées de la passe principale, dans la limite du nombre de bouées actuellement en place.

Le Syndicat et le Conseil Général de la Gironde prennent en charge, chacun à hauteur de 50 % : les moyens nautiques, le renouvellement et l'entretien des matériels de sondage afférents aux activités de la DDTM. Dans ce cadre, en 2010, 10 000 € HT ont été consacrés à mettre en place ces actions.



(LAMBERT 2 ETENDU)

2. Suivi satellitaire

Chapitre 2 concerne le suivi des mouvements des bancs dans la zone des Passes, mais également ceux de l'intérieur du Bassin, entre la Pointe du Cap Ferret, le littoral d'Arcachon (Pérelle et Moulleau) et de La Teste de Buch (Pyla sur Mer jusqu'à La Salie).

Remarque : Le Syndicat, qui a mené seul cette activité jusqu'en 2005, a formé, avec la Région Aquitaine et le Conseil Général de la Gironde, un partenariat pour poursuivre ces études ; les charges relatives à cette surveillance sont partagées par tiers entre les trois collectivités pour un coût, en 2010, de l'ordre de 8 400 € HT. (coût de l'interprétation par l'Université de Bordeaux I et le CNRS). L'Etat, le Département, la Région et le Syndicat peuvent utiliser les résultats de cette étude pour toutes les activités liées à leurs compétences.

Les images satellitaires ont été acquises, cette année encore, via le Programme KALIDEOS Littoral (mené par le Centre National d'Etudes Spatiales).



Scène SPOT-5, @CNES du 16 avril 2010 (10:55 TU), après correction géométrique. CNES (KALIDEOS-Littoral).

II. 4 Contrat de projets Etat-Région 2007-2013

Le grand projet n°9 du Contrat de Projets Etat- Région 2007-2013 intitulé « Promouvoir une gestion intégrée et durable du littoral aquitain », dispose de 2 priorités spécifiques au Bassin d’Arcachon :

- **Priorité 9-1 : Connaissance et observation maritimes et littorales déclinées en 2 actions :**

9-1-1 GIP Littoral & 9-1-2 Observatoire de la Côte Aquitaine (OAC)

- **Priorité 9-4 : Soutien à la pêche et à l’ostréiculture**

avec, plus spécifiquement, l’action 9-4-1 : « Restauration de l’hydraulique et réhabilitation du Domaine Public Maritime concédé et non concédé du Bassin d’Arcachon ».

Priorité 9-1-2

En 2010, le Syndicat s’est particulièrement associé aux pros-

pectives quant aux aléas pouvant impacter le Bassin.

Ainsi, suite aux réflexions lancées sur les submersions marines liées aux tempêtes Klaus et Xynthia , il a semblé important d’aller au-delà des estimations réalisées à partir des modèles de modélisation actuels, MARS et SWAN implantés dans les passes externes, (en terme de niveau d’eau), et ce dans la perspective d’affiner les données au droit du littoral de chaque commune riveraine du Bassin d’Arcachon. Il a donc été décidé de concevoir un nouveau dont les données devraient aider les collectivités à définir et adapter les mesures de gestion afférentes.

Cette modélisation s’élève à 80 000 € et le Syndicat, pour sa part, a voté une participation exceptionnelle de 7 000 € TTC en 2010.

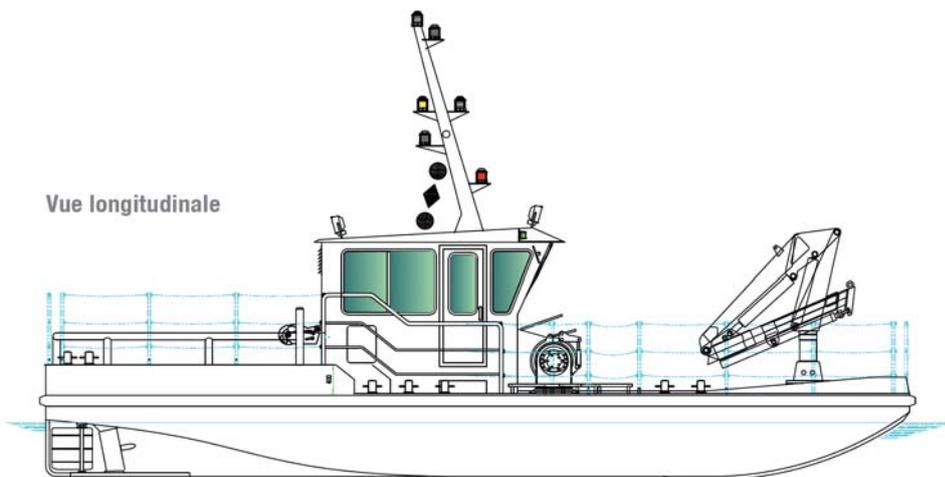
Par ailleurs, face à la carence en éléments d’information exhaustifs permettant de «nourrir ce modèle» (vent, niveaux d’eau, vagues...), il a été décidé, en collaboration avec le BRGM, de participer à l’acqui-

sition d’un houlographe le quel, positionné au large du Cap Ferret, faciliterait les mesures et apporterait des valeurs réelles, non seulement au nouveau modèle, mais aussi aux autres observateurs du milieu.

Pour cette acquisition, le Syndicat participe à hauteur de 1 000 € TTC. Une convention entre le BRGM, l’Université de Bordeaux I, le CETMEF et la Direction Interrégionale de la Mer Sud-Atlantique, coordonnera les missions de coopération relatives à l’installation, l’exploitation, la maintenance et le transfert des données issues de cet houlographe.

Priorité 9-4-1

Avant de valider la mise en œuvre de nouvelles opérations, il avait été convenu d’identifier des priorités. Le Comité Technique de Coordination du grand projet 9-4-1 a ainsi confié au BRGM une synthèse des études et travaux déjà réalisés, lequel a remis un rapport à la fin de l’année 2009. Les deux réunions qui se sont tenues en



2010 ont posées les bases d'actions à engager en 2011, essentiellement au titre du nettoyage du Domaine Public Maritime.

Le Syndicat, **quant à lui**, a poursuivi ses procédures d'acquisition de deux navires.

Le nouveau remorqueur **SIBA II** a été baptisé en juillet 2010 ; outre sa mission d'assistance à la drague Moutchalette, il est pré-équipé pour participer à d'éventuelles missions de dépollution sur le Bassin.

Il a été construit au chantier naval PECH'ALU d'Inzinzac-Lochrist (Morbihan), pour un coût de 506 000 € TTC.

Par ailleurs, la procédure de dialogue compétitif débutée en 2009 a pris fin, en attribuant le marché de construction de la nouvelle drague stationnaire au Chantiers MERRE, de Nort sur Erdre (44). La drague sera livrée au premier trimestre 2012.



Le remorqueur SIBA II



II.5 Activités bathymétriques et topographiques

Le Service des Etudes du Pôle Maritime continue à assurer la maîtrise d'œuvre des travaux en termes d'études préalables et de suivi de chantiers : pour la collecte de ces données, les services syndicaux sont équipés de matériels performants lesquels, permettent :

- **par la voie terrestre,** à partir de la station totale TRIMBLE ou du GPS LEICA, de localiser des points sur l'estran et d'en connaître

l'altitude (principe du levé topographique) ; cette méthode de levée est utilisée pour réaliser les suivis de l'érosion de la côte de Pyla, ou bien pour estimer le volume des matériaux qui y ont été déplacés lors de travaux de désenvasement de port par exemple.

- **par la voie nautique,** à partir du GPS ainsi que d'un échosondeur et d'une centrale d'attitude installés sur la vedette bathymétrique du SIBA, dénommée « SIBA I », d'une longueur de 8m et d'un tirant d'eau de 30cm ; les équipements permettent de topographier les profondeurs du

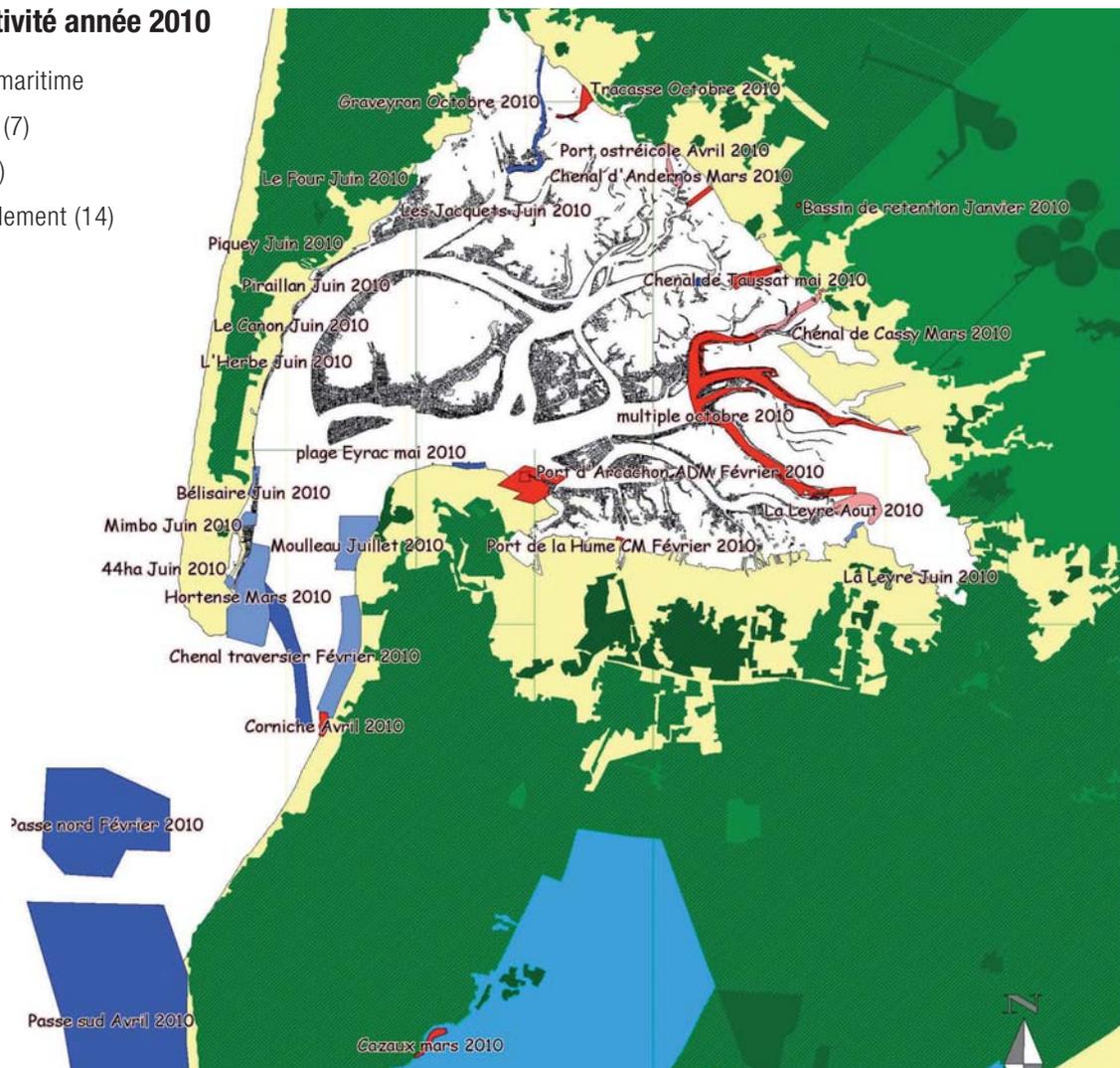
Bassin d'Arcachon : c'est le principe de la bathymétrie. Ce matériel est complété par un logiciel d'acquisition, de traitement et de restitution des données, dénommé HYPACK MAX. Il permet à la fois de préparer une mission bathymétrique, d'effectuer l'acquisition des données, le traitement des sondes, et même de réaliser des plans et cartes marines.

La carte ci-dessous présente tous les levés topographique ou bathymétrique réalisés sur l'année 2010, soit pour des suivis ou bien antérieurement ou postérieurement aux travaux de dragage.

Carte d'activité année 2010

Activité pôle maritime

- Dragade (7)
- Levé (10)
- Réensablement (14)
- Suivi (7)





Bassin de stockage

II. 6 Dragage des ports

Effectuées en régie ou bien dans le cadre de travaux à l'entreprise, le SIBA a mené trois opérations de dragage des ports en 2010, au nom de la continuité hydraulique avec le dragage de leur chenal d'accès déjà réalisé, et l'amélioration de la navigation.

Ces travaux ont fait l'objet de dossier déclaratif au titre de la loi sur l'eau, incluant une notice dite Natura 2000, au regard des impacts potentiels des opérations sur l'environnement global, (activités

humaines, ostréiculture, oiseaux, habitats...)

1- Dragage du port de plaisance du Teich

Consistance des travaux

La zone de dragage s'est étendue sur tout l'intérieur du port. Celui-ci a été découpé en trois passes de 30 m de large et dragué à la cote de 1.8 m CM. Les sédiments ont été rejetés à terre, dans le bassin de décantation situé au lieu-dit les quatre paysans, lequel a été réaménagé à cet effet par la commune, notamment selon des critères spécifiques préconisés par les ornithologues.

Un suivi régulier, (tous les deux ans),

permettra de qualifier la pérennité de l'action.

Ce chantier a été complété par le dragage de caouennes dans le chenal d'accès au port ; le sable dragué a été déposé le long des digues du parc ornithologique.

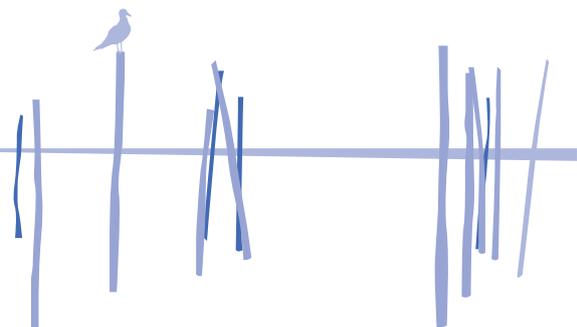
Durée

Premier trimestre 2010

Volumes extraits

9 500 m³ ont été extraits des sites.

Coût 165 000 € TTC.



2- Dragage du port ostréicole d'Andernos les Bains

Consistance des travaux

Cette opération a été confiée à l'entreprise DOYEUX SABLIERES MONTPONNAISES, qui l'a réalisée en mars 2010.

Situé sur la façade Est du Bassin d'Archachon, le port ostréicole d'Andernos-les-Bains se décompose en 3 darses principales et un chenal d'accès. Le dragage consistait à extraire, sur 3 phases, les vases du port par un curage mécanique à sec de l'intérieur du port à l'aide d'une pelle à chenille et de bulls, de les charger sur des tombereaux à quais et de les transporter sur le bassin de décantation situé à 850m du port.

Volumes extraits

17 000 m³ ont été extraits des darses

Période et durée des travaux

De fin mars à début juin 2010 soit 2,5 mois de travaux.

Coût 250 000 € TTC



Extraction et évacuation des sédiments du Port Ostréicole d'Andernos-les-Bains



3- Dragage du port de Cassy à Lanton

Consistance des travaux

La zone de dragage s'est étendue sur tout l'intérieur du port.

Le port ostréicole de Cassy se décompose en 4 darses principales et un chenal d'accès. Le dragage consistait à extraire les vases du port par un curage mécanique à sec de l'intérieur du port à l'aide de chargeurs à pneus, de les charger sur des camions descendant à l'intérieur du port et de les transporter sur le bassin de décantation situé à 3km du port.

Les sédiments ont été déposés sur un terrain appartenant au SIBA, sur la partie sud-est du terrain du bassin de rétention des eaux usées à Lanton ; le terrain a été décaissé sur 30 cm à cet effet. Cette zone occupe une superfi-



cie de 8 000m². Un fossé de drainage a été créé tout autour de la zone.

Volumes extraits

7 000 m³ ont été extraits des darses

Période et durée des travaux

D'avril à fin mai 2010 soit 2 mois de travaux.

Coût 172 000 € TTC

II. 7 Réensablement des plages

Sous couvert d'autorisations spécifiques, les opérations de réensablement ont été effectuées à l'aide des équipements syndicaux, ou bien par l'intermédiaire de moyens extérieurs, commandés dans le cadre de procédure dites de marchés publics.

Ainsi se sont déroulés les travaux suivants :

1. Réensablement des plages du Pyla sur Mer

Sur la base des relevés bathymétriques et topographiques, on constate l'érosion de l'ensemble des plages du Pyla : dans le détail, on peut s'apercevoir que :

- les pertes sont localisées au niveau de l'estran alors que le talus montre une tendance à l'engraissement ;
- les pertes les plus importantes sont localisées au Sud de la zone (entre le musoir de la Corniche et l'avenue des Moineaux).

Ces pertes se traduisent sur le littoral par un abaissement général de l'estran et un fléchissement progressif de la pente du talus sous-marin. Elles sont la conséquence de la présence du transit littoral résultant du Sud vers le Nord, combiné à la limitation voire la disparition des apports sableux en provenance du Sud.

Sans apport d'entretien, l'amaigris-

sement des plages et le déplacement du talus vers l'Est se poursuivrait au cours des années à venir.

En conséquence, le Syndicat s'attache au réensablement de ces zones à vocation touristique.

Lieu de prélèvement :

flanc est du banc de Bernet
Travaux réalisés en mars 2010

Lieu de dépôt : du musoir de la Corniche vers la place Meller (3 300m)

Volume : 150 000 m³

Titulaire des travaux :

Société de Dragage International et sa drague MARIEKE

Coût : 335 000 € TTC



2. Réensablement des plages de Lège-Cap Ferret

L'objectif est de rétablir la largeur de la plage du littoral intra bassin de la commune de Lège-Cap Ferret, depuis Jane de Boy jusqu'au quai des Courlis, pour accueillir les activités balnéaires.

Lieu de prélèvement :

Mimbeau / Bélisaire

Volume : 150 000 m³

Titulaire des travaux :

SAS VAN CUYCK TP

Travaux réalisés en juin 2010

Coût : 179 000 € TTC

Lieu de dépôt :

NOM DU SITE	APPORT	EXTRACTION	DEFINITION DE LA ZONE
Claouey	600 m ³	Origine : Bélisaire	A l'ouest du Centre Nautique
	200 m ³		
Jacquets	200 m ³	200 m ³	Déblai/remblai sur site
	1 000 m ³	Origine : Bélisaire	Au sud du village ostréicole
Piquey	700 m ³	700 m ³	Déblai/remblai sur site
	500 m ³	Origine : Bélisaire	Aux plages de Piquey
Bélisaire	400 m ³	Origine : Bélisaire	Déblai/remblai sur site
Max Dubroc	200 m ³	Origine : Bélisaire	A la plage Max Dubroc
44 hectares	2 000 m ³	Origine : Mimbeau	Déblai/remblai sur site
Talus du Mimbeau	12 000 m ³	Origine : Mimbeau	Déblai/remblai sur site
Courlis	1 000 m ³	Origine : Bélisaire	Au quai des Courlis
Herbe	1 000 m ³	Origine : Bélisaire	A la plage de l'Herbe
Le Four	500 m ³	Origine : Bélisaire	A la plage du Four
Piraillan	500 m ³	Origine : Bélisaire	A la plage de Piraillan
Canon	200 m ³	200 m ³	Déblai/remblai sur site
	800 m ³	Origine : Bélisaire	Aux plages de Piquey



Réensablement des plages de Lège-Cap Ferret

3. Réensablement des plages de Moulleau Péreire

Le programme de réensablement des plages arcachonnaises 2010 a été effectué à l'aide des équipements syndicaux, sur le 2^{ème} trimestre 2010.

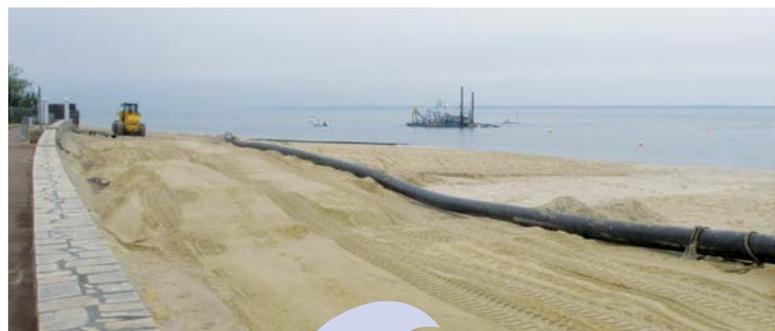
Lieu de prélèvement :

- au nord de la jetée du Moulleau (23 100m³)
- au droit de la jetée du Moulleau (4 500m³)

Lieux de dépôt et de régalage :

- la plage au niveau du Cercle de Voile du Pyla,
- la plage du Pyla entre l'avenue des vendangeurs et l'avenue du Figuier,
- la plage de Péreire,
- la plage des arbousiers,
- la plage du Moulleau.

Coût : 220 000 € TTC (y compris le régalage)





4. Réensablement de la plage de Causseyre

Dans le cadre de ses compétences maritimes, le Syndicat a été sollicité par la commune de Le Teich pour stabiliser la zone de Causseyre. La réalisation de cette opération a également permis de protéger le sentier du littoral et le domaine endigué du parc ornithologique.

De septembre à décembre 2010, les travaux d'extraction ont eu lieu en sortie de la Leyre, autour de la balise j5, sur une superficie de 20 000 m², et ont été réalisés par la drague syndicale.

La zone de dépôt se trouvait au lieu-dit Causseyre, à proximité du parc ornithologique, le long du sentier du littoral, sur 700m environ, sur le

haut de plage, sur 10 m de large environ.

En accord avec les chasseurs, des aménagements quant au travail de l'équipage ont été arrêtés pour les marées de nuit.

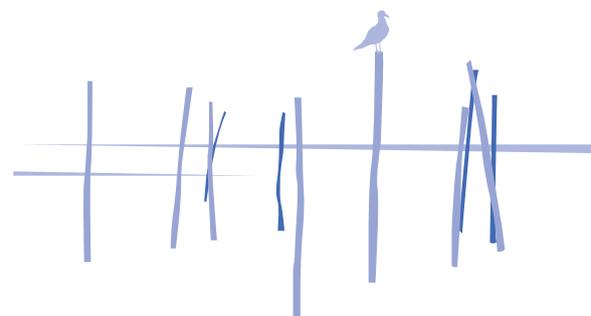
Coût : 195 000 € TTC

Début 2011, l'entreprise BUESA a eu la mission de régaler les sables sur la plage, (coût 11 000 € TTC).



Ainsi le Syndicat a-t-il déployé ses savoir-faire, en 2010, une année encore, au service du plan d'eau, des navigateurs et des professionnels, et au nom de la préservation des usages.

Conscient de la pression des activités humaines, soucieux de la qualité du milieu, le SIBA sait se déplacer d'une rive vers l'autre, omniscient d'études mais attentif aux mutations latentes de nos écosystèmes.



II.8 Etudes environnementales maritimes

Promouvoir les technologies issues de la recherche au service de la qualité de l'eau.

En 2010, le SIBA œuvre à mettre en place, avec ses partenaires, des outils à la pointe de la recherche pour veiller sur la qualité des eaux du Bassin

> Zostères

Les zostères sont des plantes aquatiques formant, sur le Bassin d'Arcachon, le plus grand herbier sous-marin d'Europe. Elles créent un écosystème très riche et servent de nourricerie à de nombreux poissons et crustacés. A marée basse, elles constituent des zones d'alimentation pour certains oiseaux.

Le Syndicat cofinance avec Ifremer une thèse de doctorat sur les rôles des herbiers de zostères dans la dynamique sédimentaire du Bassin d'Arcachon et l'impact potentiel de leur régression. L'investissement est de 17 000 € par an sur trois ans. 2010 constitue la seconde année de cette thèse. Elle a été marquée par d'importantes campagnes de mesures sur terrain (altimétrie,



Mesure de la sédimentation au niveau d'un herbier de zostères (Laboratoire EPOC)

sédimentation). Les équipes du SIBA ont participé activement à ces campagnes en mettant à disposition leurs moyens nautiques.

> Contaminations fécales (IDFEC)

Le SIBA participe avec l'Université de Bordeaux 1 et le Conseil Régional d'Aquitaine à l'élaboration d'outils d'analyses susceptibles d'identifier les sources bactériennes d'origine fécale. A partir d'une caractérisation génétique des bactéries présentes dans la matière fécale de différentes sources potentielles, puis d'une comparaison avec les bactéries présentes dans l'environnement, l'étude permettra d'identifier la cause d'une éventuelle contamination bactérienne qui surviendrait dans des eaux de baignade ou des coquillages.



Prélèvement dans un élevage bovin dans le cadre du projet IDFEC

Le Syndicat participe à l'étude à hauteur de 60 000 € sur trois ans. 2010 a été marqué par une très importante campagne d'échantillonnage : 25 espèces d'oiseaux ont été échantillonnées ainsi qu'une dizaine d'exploitations agricoles tout autour du Bassin. Les effluents traités de 6 stations d'épuration ont également été prélevés. Le SIBA a participé activement à ces campagnes. 2011 sera consacré à l'analyse génétique des souches bactériennes trouvées.

> Contamination de l'air par les hydrocarbures (HAP)

L'étude sur la part des HAP contenus dans l'atmosphère et susceptibles de retomber dans le Bassin lors des pluies, s'est poursuivie avec quatre campagnes réalisées en 2010 autour du Bassin. L'un des sites a ciblé l'utilisation du chauffage au bois et la circulation automobile périurbaine au niveau d'Andernos-les-Bains ; un autre s'est intéressé aux éventuels apports de l'océan et au secteur résidentiel du Cap Ferret. En 2011, le préleveur d'air gagnera encore en mobilité en embarquant dans un camion entièrement équipé pour l'analyse de la qualité de l'air et financé avec la participation du SIBA.

> Réseau REPAR

Le réseau de surveillance des pesticides et biocides sur le Bassin d'Arcachon, qui fédère les organismes-clefs dans le domaine de la qualité de l'eau, a vu le jour en mai 2010 sous l'impulsion du SIBA. Le réseau comprend un échantillonnage d'eau à haute fréquence (jusqu'à 2 prélèvements par mois) ainsi que la pose en permanence dans le milieu de capteurs sensibles à la contamination en phytosanitaires. Des tests écotoxicologiques sur les larves d'huître et le phytoplancton sont également effectués régulièrement en partenariat avec l'Ifremer.

Les résultats des analyses chimiques conduites en 2010 en collaboration avec l'Université de Bordeaux I, nous ont permis de connaître l'« ambiance » intra-bassin mais également les apports propres



Test écotoxicologique sur le phytoplancton à Ifremer dans le cadre de REPAR

aux différents cours d'eau arrivant au Bassin. On constate globalement la présence d'un cocktail diversifié de molécules à des concentrations qui restent cependant très faibles.



Prélèvement d'eau dans le Bassin, depuis le SIBA I, dans le cadre de REPAR

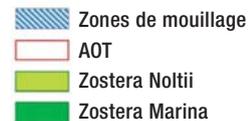
Le SIBA est l'animateur du réseau REPAR. Il participe activement à son fonctionnement en mettant à disposition des chercheurs ses équipes et ses moyens nautiques, et en finançant, avec l'aide de l'Agence de l'Eau, les différentes actions à hauteur de plus de 50 000 € en 2010.

> Aide à la constitution de dossiers réglementaires

Le pôle environnement apporte ses connaissances naturalistes pour l'élaboration de cartes des habitats et l'évaluation des impacts environnementaux potentiels, dans le cadre des dossiers réglementaires liés aux travaux réalisés par le Pôle maritime du SIBA.

En 2010, en concertation avec les services de l'Etat, cet appui environnementaliste s'est étendu aux communes devant réaliser des dossiers

au titre du Code de l'Environnement pour la gestion des mouillages situés sur leur territoire. Ainsi la commune de Lège-Cap Ferret a bénéficié des services du SIBA pour la constitution de dossiers liés à la loi sur l'eau et à Natura 2000.

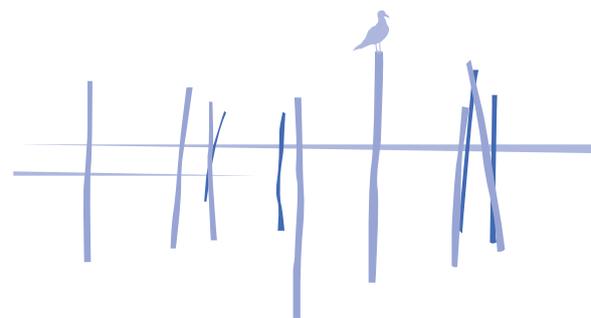


> Communication

Le pôle environnement du SIBA a participé à plusieurs réunions publiques dont la C.L.I.S. 2010. Il a co-animé avec la mission pour la création d'un Parc Marin, un groupe de travail sur la qualité de l'eau et réalisé plusieurs interventions pédagogiques à destination d'étudiants des universités de Bordeaux et de Paris.

Afin de valoriser et diffuser les connaissances déjà acquises dans le cadre d'études antérieures, le SIBA a mis en ligne, sur le site internet du syndicat, une grande partie de sa

bibliothèque soit sous la forme de versions numériques téléchargeables, soit sous la forme de fiche de synthèse.





CHAPITRE III

L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES ET PLUVIALES

A. ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

Cette compétence historique et essentielle du syndicat fait l'objet, depuis 1995, d'un rapport annuel spécifique : «Rapport Annuel sur la qualité et le prix du service de l'assainissement» publié en mai 2011, conformément aux dispositions de l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, modifié par un décret et un arrêté du Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable du 2 mai 2007, lesquels définissent les indicateurs de performance qui doivent y être mentionnés.

Ce rapport composé de 2 parties (technique et financière) présente de façon exhaustive l'ensemble de cette activité.

B. ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES

Les compétences

La compétence exercée par le Syndicat en matière d'assainissement d'eaux pluviales s'établit sous deux registres :

La réalisation d'études

- d'une part, celles destinées à gérer ou réviser les Schémas Directeurs des eaux pluviales des dix communes riveraines du Bassin d'Arcachon
- et, d'autre part, les études sectorielles menées à l'intérieur de chaque commune

La réalisation de travaux relatifs

- aux réseaux d'eaux pluviales des zones urbaines lorsque, à l'évidence, la collecte de ces eaux perturbe gravement les réseaux d'eaux usées et génère des dysfonctionnements des équipements de pompage et d'épuration
- au déplacement d'émissaires d'eaux pluviales en dehors des zones d'influence des plages ou des secteurs conchylicoles qui nécessitent une protection absolue

- au complément d'équipements épuratoires permettant d'atteindre l'objectif de « Zéro rejet » dans le Bassin d'Arcachon par l'usage de passe débits, bassins d'infiltration ou de stockage permanent ou temporaire des eaux pluviales

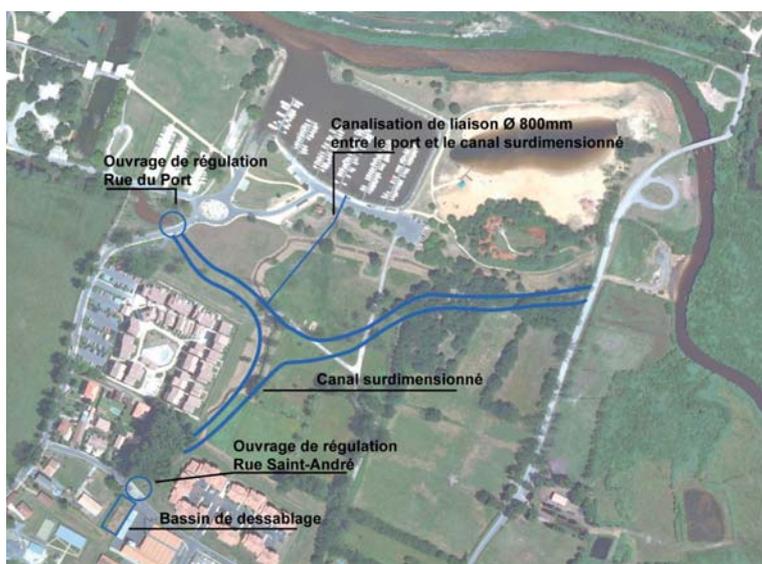
- en vue d'améliorer les conditions d'écoulements et d'évacuations des eaux pluviales du Centre Bourg du Teich, une étude hydraulique sur ce secteur a été réalisée. La conception de bassins de stockage intégrés à l'espace vert, a été préconisée.

A ce titre, un dossier d'incidence a été soumis en enquête publique pour bénéficier de l'autorisation des travaux.

Les opérations débuteront en 2011.

Les travaux réalisés en 2010

Opération d'assainissement des eaux pluviales au Teich

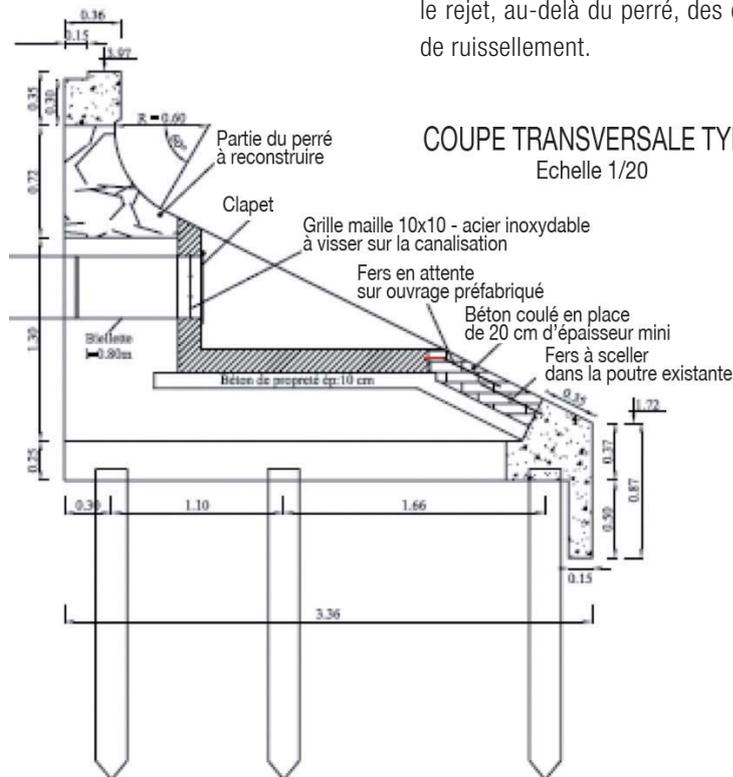


Opération d'assainissement des eaux pluviales à Andernos-les-Bains

- le réaménagement de l'exutoire d'eaux pluviales du boulevard de l'Océan a été réalisé, afin d'assurer le rejet, au-delà du perré, des eaux de ruissellement.

Ces travaux permettent de soulager le réseau à marée haute en évacuant les eaux par un ouvrage de trop plein qui a été posé à travers le perré. Ils réduisent les risques d'inondations par les eaux de pluies des propriétés du boulevard de l'Océan.

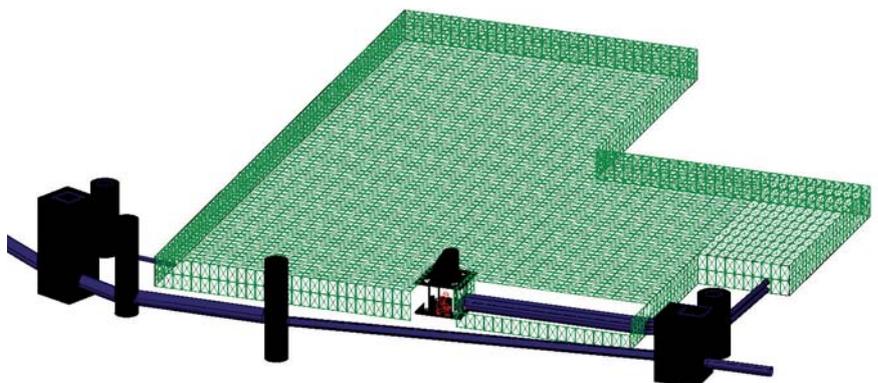
Le coût des travaux s'élève à 150 k€ TTC



Opérations d'assainissement des eaux pluviales à Lège-Cap Ferret

- le SIBA a engagé en 2010 une étude sur la problématique de l'impact des eaux pluviales, sur la qualité des eaux de mer du Cap Ferret. En effet, les eaux de ruissellement de la zone urbaine sont rejetées par deux exutoires d'eaux pluviales, situés place Reinhard et rue des Cormorans, et ce, à proximité directe des concessions ostréicoles.

Une étude a donc été réalisée pour réduire, voire supprimer, les rejets de ces eaux dans le Bassin d'Arcachon.



Un projet de création de deux bassins de stockage et d'infiltration des eaux, a donc été monté par les services du SIBA. Et des travaux seront engagés en 2011 pour réaliser ces ouvrages de traitement des eaux pluviales.



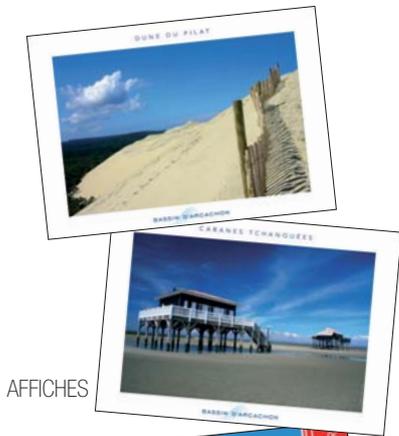
CHAPITRE IV LE TOURISME ET LA COMMUNICATION

LA PROMOTION TOURISTIQUE DU BASSIN D'ARCACHON

Le Bassin d' Arcachon est une destination touristique recherchée et appréciée. Une réputation qu'il faut entretenir et adapter en permanence.

En concertation avec les professionnels du tourisme, le SIBA assure, dans le cadre de ses compétences statutaires, la promotion touristique du Bassin d'Arcachon en vue d'en valoriser l'image.

C'est dans ce cadre que se situent, en 2010, les opérations de promotion touristique du Bassin d'Arcachon, conduites par le SIBA.



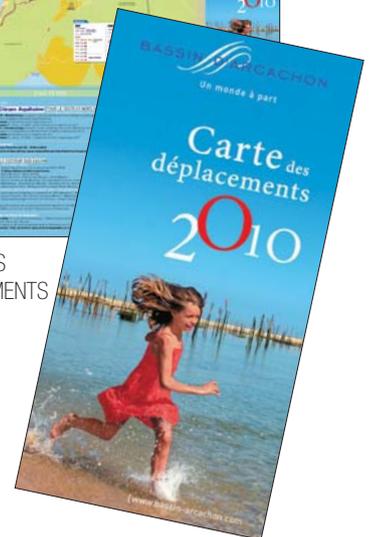
AFFICHES



CARTE DES
DÉPLACEMENTS



GUIDE TOURISTIQUE



IV.1 La communication

IV.1-1 Les opérations de promotion commerciale sur les principaux marchés émetteurs

En partenariat avec le Comité Départemental du Tourisme (CDT) de la Gironde ou le Comité Régional de Tourisme d'Aquitaine (CRTA), le SIBA a participé, en collaboration avec les Offices de Tourisme, à hauteur de 13 500 € TTC, à divers salons se déroulant au niveau national, dans des métropoles de régions séduites par la destination Gironde et Bassin d'Arcachon et au niveau international.

LES SALONS FRANÇAIS

En partenariat avec le CDT :

- le salon Destination nature à Paris (53 000 visiteurs), du 26 mars au 28 mars 2010

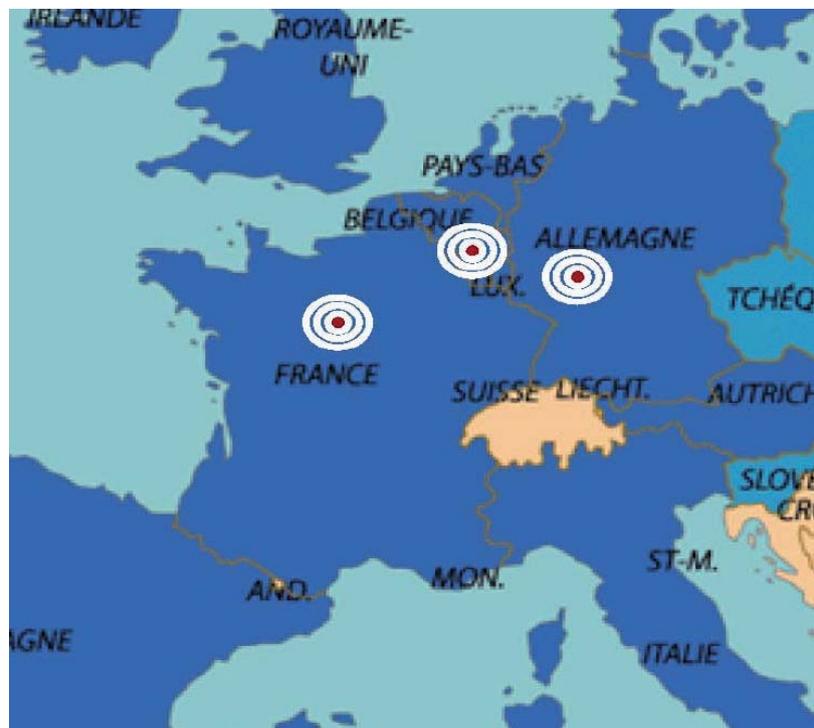
LES SALONS ÉTRANGERS

En partenariat avec le CRTA :

- le salon de Stuttgart (205 000 visiteurs), du 16 au 24 janvier 2010
- le salon de Bruxelles (112 213

visiteurs), du 4 au 8 février 2010

Le SIBA a également poursuivi, à hauteur de 2 500 € TTC, la diffusion d'un spot promotionnel dans les 4 010 chambres d'hôtels 3*** et 4**** du département et sur Bordeaux.



IMAGES EXTRAITES DU SPOT PROMOTIONNEL

IV.1-2 Les campagnes de Communication

Pour construire notre identité de marque touristique Bassin d'Arcachon, et après consultation, le SIBA a retenu l'agence Horizon Bleu pour l'assister et l'accompagner dans la mise en œuvre de la stratégie de communication 2010. L'agence a eu en charge la conception et la réalisation des supports de la campagne 2010 (affiche / spot radio / spot ciné / annonce presse).

Pour déployer une véritable stratégie de « marque Bassin d'Arcachon » et la nourrir en permanence, le Syndicat a choisi d'introduire, chaque année, dans ses campagnes de communication, une thématique :

- qui constitue un fil rouge de la communication sur une année
- qui illustre notre positionnement et permet d'aller plus en profondeur pour ne pas rester sur un discours « superficiel », qui a du

mal à s'écarter de ses basiques patrimoniaux (cabanes, dune du Pilat...).

En 2009, il a été mis au devant la scène la diversité des « eaux » du Bassin autour de la promesse : « Ici, toutes les eaux ne se ressemblent pas ! ».

Ce thème de l'eau a été plébiscité. Il convoque un imaginaire riche et varié, tant en termes d'activités, de mode de vie que de sensations ou de valeurs. Par conséquent, il a été proposé pour 2010 de consolider le thème de la « diversité des eaux » mais non plus en tant que promesse, mais comme un élément fort venant étayer un nouveau concept de communication qui s'articule autour de la notion suivante « Les Vraies Vacances ».

En terme de stratégie de moyens, compte tenu des objectifs et des cibles, les efforts ont été concentrés sur le média radio : la radio est le média le plus approprié à

répondre à un double objectif : image et trafic.

Notre objectif d'image nécessite des médias nationaux, lesquels sont, par zone, complétés par des médias de « territoire », locaux ou multi-locaux.

En 2010, le SIBA a mené, à hauteur de 203 000 € TTC, une campagne de promotion par les canaux de communication suivants : radio, cinéma et Internet :

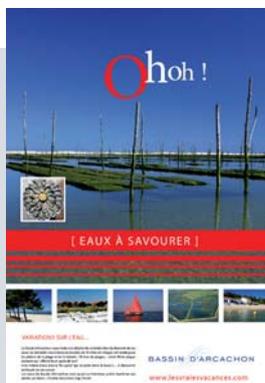
1/ par voie radio, à l'échelle nationale

En effet, la radio nationale présente un double intérêt :

- une dimension « statutaire » : nous classe dans les « grands annonceurs » et donc dans les destinations majeures qui comptent
- un effet « miroir » : la communication est entendue par les résidents et acteurs locaux, leur renvoyant l'image projetée d'eux-mêmes et leur territoire



CAMPAGNE D'AFFICHAGE



ANNONCE PRESSE

> La campagne radio s'articule autour d'une période unique :

Avant le week-end de Pâques et les vacances, du 10 mars au 31 mars (soit 4 semaines), 136 spots ont été diffusés, du lundi au samedi et le dimanche en fin de journée.

> Le contenu des messages publicitaires au format 20 secondes

Cette variation est exprimée par des sons d'eaux en mouvement illustrant les différents «mouvements» aquatiques», ponctués

d'échos «humains». Comme en 2008 et 2009, c'est une «immersion sonore» qui est proposée, une parenthèse qui invite au voyage, à la détente et aux plaisirs simples et naturels.

Les sons d'eaux sont associés à des dynamiques propres et notamment les différentes activités qui en découlent (baignade, balade, canoë...). Elle révèle avoir un fort potentiel d'évocation, de partage et de sensations (plaisirs de l'eau, diversité, épanouissement de tous...)

Le choix de RTL :

- **3,4 millions d'auditeurs** chaque jour
- **142 spots** sur RTL du 10 au 31 mars 2010
- Puissance de la campagne **60 millions** sur la cible (25-59 ans)

RTL N°1

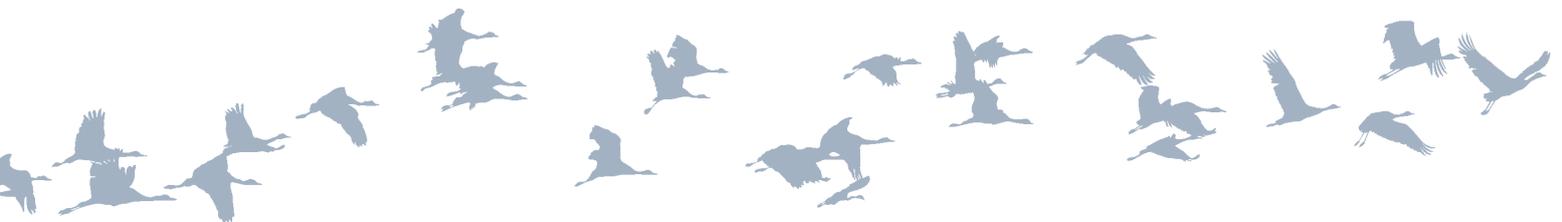
EN ILE DE FRANCE
COMME PARTOUT EN FRANCE
SUR TOUS LES CRITERES !

2/ par voie d'affichage

En 2010, le SIBA a souhaité être présent dans l'aéroport de Bordeaux par l'affichage d'une toile tendue, dans la zone de livraison bagages du Hall B (visibilité de 100% des passagers arrivés de Paris et Lyon).



HALL B AÉROPORT DE BORDEAUX





3 / par voie cinématographique

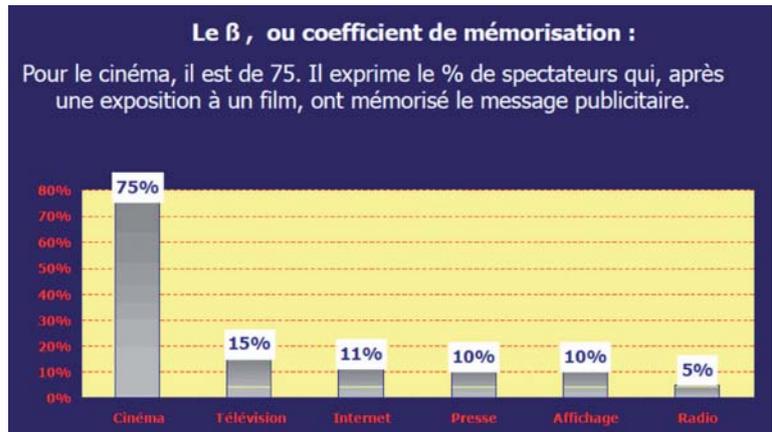
Un test sur le média cinéma afin de renforcer notre présence sur 2 villes stratégiques (Toulouse et Nantes) et tester un nouveau média en affinité sur les CSP + et urbains.

La réalisation du spot 20" est basée sur la présentation de sites du Bassin d'Arcachon (photos ou vidéo) sur lesquels apparaissent de façon très esthétique la lettre « O » et un mot évocateur, pour en faire un moment de respiration et d'évasion.

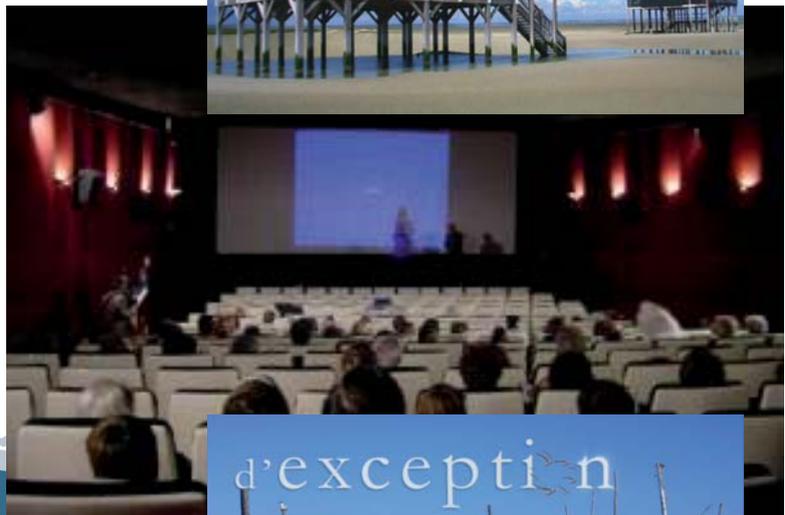
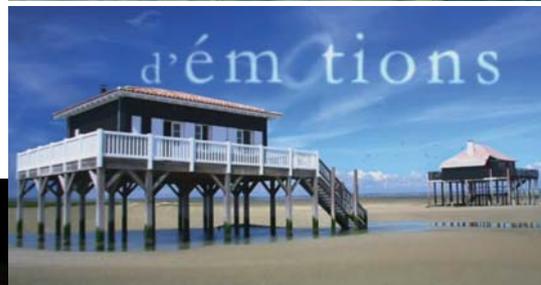
A chaque apparition de la lettre «O», a été ajouté en écriture cursive un mot associant l'image à un concept : émotion, se retrouver...

Calendrier : une vague de 3 semaines, du 10 au 31 mars.

Bilan : plus de 350 projections dans 114 salles de cinéma de Toulouse & Nantes (plus de 250 000 contacts publicitaires).



IMAGES EXTRAITES DU SPOT CINÉMA



4/ par voie d'achats d'espaces dans les médias de presse écrite :

En vue de capitaliser sur la campagne de promotion radio, l'investissement portant sur l'achat d'espaces publicitaires dans les médias de presse écrite a été limité aux supports suivants, sélectionnés en fonction de la cible de clientèle et de la zone de chalandise :

- Sud Ouest (Version Femina, édition printemps des départements : 24 (Dordogne), 47 (Lot et Garonne), 32 (Gers), soit **700 000 lecteurs**,
- Guide touristique de l'Office de Tourisme de Bordeaux (160 000 ex en 4 langues),
- DIARIO VASCO et DIARIO DE NAVARRA, hebdomadaire espagnol (dans le supplément Aquitaine) (185 000 exemplaires)
- Elle spécial Bassin d'Arcachon, 135 000 lecteurs

L'achat d'espaces dans les médias de presse écrite en 2010 s'est élevé à 19 600 € TTC.

5/ par le canal Internet :

En parallèle, le SIBA a mené des actions complémentaires sur le média Internet, afin de générer du trafic sur le site www.bassin-arcachon.com :

- **Mini-site dédié** aux Vraies Vacances Le concept «les vraies vacances» est **un concept participatif et contributif** : volonté de faire partager une envie, un objectif commun, retrouver les «vraies vacances» que le Bassin d'Arcachon peut offrir. Ce mini-site a permis la mise en place de témoignaux vidéos où des personnes choisies dans la rue, dans différentes villes, à la campagne... répondent à la question « c'est quoi pour vous des vraies vacances ? ».

- **Envoi de newsletters** sur le fichier des professionnels du tourisme, présentant les actions en cours du Service Tourisme du SIBA (général ou spécifique : huîtres de Noël...)

En 2010, un budget d'un montant de 20 000 € TTC a été consacré à cette campagne web.



SITE INTERNET



NEWSLETTERS



ANNONCES PRESSE

IV.2 Le soutien à la professionnalisation



Enfin pour parfaire L'ACCUEIL sur le Bassin, le SIBA soutient la professionnalisation des acteurs en vue de cultiver et développer l'esprit d'accueil «Bassin».

A) Les 1^{ères} Rencontres professionnelles du Tourisme

Le SIBA a organisé, le 1er février 2010, les 1^{ères} Rencontres du Tourisme : une journée d'échanges et de débats sur le thème de l'INNOVATION, pour et par les professionnels du tourisme.

Cette journée a offert aux 400 participants l'occasion de réfléchir

ensemble sur l'avenir, d'imaginer, de concevoir une offre touristique nouvelle autour d'un Esprit d'Accueil Bassin, dans le respect d'un développement harmonieux :

« Destination Bassin d'Arcachon : un tourisme à réinventer Le monde avance... devançons-le »

PROGRAMME

Matinée : plénière « nouvelle tendance et évolutions des attentes de la clientèle touristique

Après-midi : tables rondes autour de différents thèmes : hébergements, mobilité & animation.

B) Les Journées Techniques de Lège-Cap Ferret

Dans la continuité des rencontres, il a été proposé que le SIBA s'associe aux Offices de Tourisme dans l'organisation de journées techniques **destinées à réunir les différents acteurs du tourisme** sur le territoire. Elles constituent ainsi une réponse concrète aux pistes de réflexions lancées lors des rencontres du 1^{er} février.



A ce titre, avec le soutien du SIBA, l'Office de Tourisme de Lège-Cap Ferret a organisé, en mai 2010, une journée technique sur le métier de « loueur » qui était ouverte :

- aux particuliers loueurs qu'ils soient inscrits ou non sur les listes des OT
- aux agences immobilières mandataires
- aux propriétaires de location (particuliers)

Deux thématiques ont été abordées :

- le produit de la location saisonnière (fiscalité, les labels, le classement ministériel...)
- le marché de la location (les clientèles : qui sont-elles, que recherchent-elles – la communication et la distribution).

C) L'Éductour

Un éductour a eu lieu au niveau local, pour le personnel d'accueil des Offices de Tourisme, élargi au personnel des hébergements et équipements touristiques, le 24 juin 2010.

Le SIBA poursuit ainsi deux objectifs :

- en terme de communication interne : accueillir le personnel saisonnier et créer des liens entre les différents Offices et ainsi faciliter la communication en saison
- en terme de communication externe : permettre au Service Tourisme du SIBA de présenter la campagne de communication et aux Offices, les nouveaux produits et manifestations



Le soutien à la professionnalisation constituée, aujourd'hui, la clé de la réussite du développement touristique. En 2010, un budget d'un

montant de 37 350 € TTC lui a été consacré.

Sa prise en considération, de plus en plus forte au niveau des diffé-

rents secteurs de la vie touristique, représentera demain, **la principale source de valeur ajoutée du tourisme.**

IV . 3 Les relations presse et professionnelles

A) Les relations avec les médias

Seul, ou en liaison avec le CRTA et le CDT, le SIBA a coordonné le séjour des journalistes venus réaliser des reportages sur le Bassin ; c'est ainsi qu'ont été accueillis et pris en charge :

27 au 29 mars :

accueil de Monsieur Roland MACHENAUD, journaliste à l'hebdomadaire « l'Express »

23 avril :

accueil de Monsieur Gilles PUDLOWSK, journaliste et de Monsieur Jean Daniel SUDRES, photographe de l'hebdomadaire « Le Point »

3 au 4 juin : accueil de journalistes de la presse nationale

- Madame Charlotte PATUREL de Top Parents.fr
- Madame Marie-Christine GRAS de Télé loisirs
- Madame Céline VUILLET

de Figaro Madame

- Monsieur Miguel RAMIS du Temps du Voyage

13 au 16 juin :

accueil d'une équipe de télévision de la chaîne « RTL 9 »

25 juin :

accueil de journalistes britanniques

- Monsieur Peter COX the Sun
- Monsieur Stephen RIGLEY du Sunday Express
- Monsieur Cameron MELVILLE the Herald
- Monsieur Julian COLE the Press

17 au 19 juillet :

Accueil journaliste allemande Madame Christine BREDOW

12 au 13 septembre :

accueil journaliste chinoise Ms Kengi TSUI du magazine « U Magazine »

23 au 26 septembre :

accueil journaliste italien Monsieur Ludwig GRASSO du magazine «Auto et Lifestyle»

28 septembre au 4 octobre :

accueil de Madame Marie-Angélique OZANNE et du photographe Bruno MAZODIER du Figaro Magazine

B) La gestion de l'espace professionnel via internet

Le Service Tourisme du SIBA met à disposition des organismes de tourisme, de la presse et des collectivités, un espace professionnel comportant le dossier de presse et l'accès à une photothèque, laquelle nécessite, chaque année, d'être confortée et actualisée.

Depuis 2006, le SIBA a développé un système extranet pour les utilisateurs suivants : collectivités, Offices de Tourisme ainsi que les supports de presse, à l'exclusion d'une utilisation pour opération commerciale.

Les images sont accessibles sur le site www.bassin-arcachon.com, rubrique « espace professionnel »,



grâce à un mot de passe transmis par le Service Tourisme, permettant le téléchargement avec les droits d'utilisation correspondants (codes

d'accès fournis sur une durée limitée dans le temps). En 2010, un budget d'un montant de 64 140 € TTC a été consacré à la

relation avec les médias et l'hébergement de l'espace professionnel.

C) Soirée spéciale Bassin d'Arcachon à Paris pour le lancement de l'huître de Noël «Arcachon-Cap Ferret»

Le concept de l'huître de Noël a été lancé, en 2009, par les commerçants de la Teste-de-Buch. La commune de la Teste de Buch a soutenu cette initiative et a proposé à la commission tourisme de reprendre à son compte cette opération.

Le SIBA s'est associé à la **Section Régionale Conchylicole Arcachon Aquitaine (SRC)** pour organiser une soirée spéciale « **Bassin d'Arcachon** » sur **PARIS**, sur le bateau-restaurant Le Quai, en bord de Seine, le jeudi 4 novembre.

A cette occasion, 150 journalistes de la presse nationale et gastronomique étaient présents.

Dans la continuité de ce qui avait été précédemment organisé au Cirque Pinder en 2009, **la SRC et le SIBA** ont animé un apéritif ostréicole avec des ateliers de **dégustation des différents crus d'huîtres : Banc d'Arguin, Cap Ferret... mariés à une sélection de vins du Sud Ouest**, du « grand cru » des Abatilles et des caviars de Gironde et d'Aquitaine.



CRÉATION DU VISUEL DE LA CAMPAGNE



DOSSIER DE PRESSE



Le 4 novembre 2010 à Paris lancement de l'huître de Noël

D) Bordeaux Fête le vin !

Les organisateurs de « **BORDEAUX Fête le Vin 2010** », ont mis gracieusement à la disposition du Bassin d'Arcachon un espace de promotion le dimanche 27 juin, afin de nous permettre de rencontrer les 450 000 visiteurs attendus et les 250 journalistes originaires de 24 pays.

Aussi, en partenariat avec le Pays

Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre (COBAS, COBAN, Communauté de Communes du Val de Leyre), la **Section Régionale Conchylicole Arcachon Aquitaine (SRC)** et le Syndicat Viticole de l'Entre-deux-Mers, le SIBA a présenté l'opération PESCATOURISME.



«Embarquez avec les ostréiculteurs et les pêcheurs du Bassin d'Arcachon», autour d'un grand apéritif ostréicole.»

IV.4 L'information et la documentation

Pour la réalisation de l'ensemble des supports de communication 2010, le SIBA a engagé un budget d'un montant de 81 750 € TTC.

LES EDITIONS

Le guide touristique du Bassin d'Arcachon

L'ensemble de la profession est associé à la conception du support, publié à 146 000 exemplaires, en 4 langues.

La carte des déplacements

En complément de ce support, le SIBA a également réédité « la carte des déplacements » qui présente les différents modes de transport (maritime, routier, ferroviaire, pistes cyclables) en privilégiant une présentation intermodale et les liaisons possibles.

Les objectifs sont principalement :

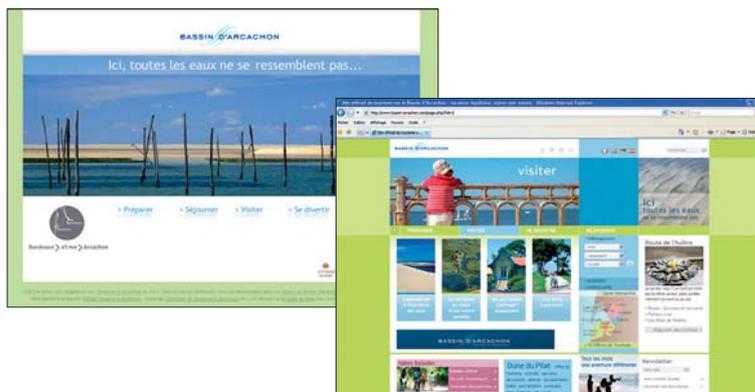
- de **fournir un support d'informations** sur les principaux **équipements touristiques** du Bassin et leur **accessibilité**.

- de **valoriser** auprès de la clientèle touristique les moyens de **transports collectifs**, en leur **proposant des alternatives** à l'utilisation de la voiture individuelle, tout en suggérant des solutions locatives.



LE SITE INTERNET
www.bassin-arcachon.com

La consultation du site www.bassin-arcachon.com s'éleva, en 2010, à une moyenne de 31 033 connexions/mois, avec un pic de connexion en juillet. Le support Internet affirme, un peu plus chaque jour, sa place prépondérante comme support de communication.



	JANV	FEVR	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
2010	27 512	31 951	36 913	42 468	37 692	33 701	47 351	42 465	20 768	17 819	17 365	16 395
Evolution 2009 - 2010 (en %)	8	21	-0,5	6	-8	-12	-10	-9	-3	-2	22	12

Tableau des consultations du site www.bassin-arcachon.com

Les objectifs du SIBA, concernant ce nouveau site portail, étaient les suivants :

- valoriser l'image de la destination et développer le positionnement de la marque « Bassin d'Arcachon » au sein du site ;
- promouvoir le site comme un véritable portail touristique, porte d'entrée vers les sites des Offices de Tourisme et développer un maximum de liens vers leurs sites et/ou syndiquer les informations (ex. : agenda, flash promotion ...).
- la mise en place d'un moteur de recherche s'est imposée pour accéder à la base de données SIRTACUI.

LE SITE INTERNET DU SIBA EST À LA FOIS :

- un canal de recrutement,
- un site de séduction
- un support des campagnes off-line animées par le SIBA (TV- radio-affichage).



LES PANNEAUX D'ORIENTATION DANS LES PORTS OSTRÉICOLES

Pour aboutir à une meilleure prise en considération des espaces portuaires dans l'environnement touristique du Bassin, le Syndicat s'est engagé dans la conception de panneaux d'orientation, véritables «relais d'accueil» des ports ostréicoles. Il a ainsi assuré la maîtrise d'ouvrage de l'opération sur les ports ostréicoles d'Andernos-les-Bains, de la Teste de Buch, d'Arès, des 9 ports et villages de la presqu'île du Cap Ferret, des 7 ports de Gujan-Mestras et du port d'Audenge.

En 2010, le Syndicat a inscrit à son budget le développement de ces relais d'accueil. Des panneaux ont été élaborés pour le port de Biganos, en étroite partenariat avec l'Office de Tourisme Intercommunal Cœur du Bassin et la Commune de Biganos,

ainsi que la mise à jour du panneau d'Andernos-les-Bains.

Pour la réalisation des panneaux 2010 le SIBA a engagé un budget d'un montant de 5 112 € TTC.



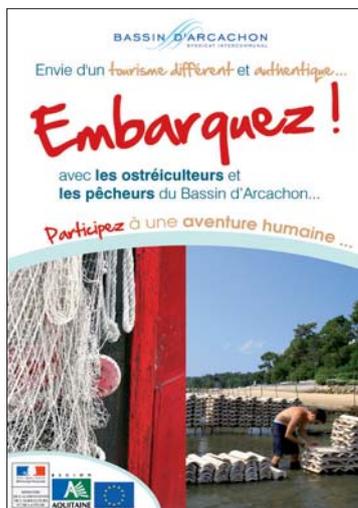
IV .5 L'animation & les partenariats

Pour donner du contenu au concept des Vraies Vacances, le SIBA s'appuie sur un travail partenarial avec les OT et le Pays Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre - un travail notamment de marketing d'offre, consistant à thématiser l'offre de séjours en fonction de la promesse des «Vraies Vacances».

L'objectif est de valoriser autrement les richesses naturelles de la destination en privilégiant une offre en ECOTOURISME et les produits à forte identité territoriale (patrimoine maritime, Pescatourisme....)

> PESCATOURISME, dans le cadre de l'Axe 4 du FEP

Le Pays Bassin d'Arcachon - Val de l'Eyre et les structures professionnelles de la conchyliculture et de la pêche ont souhaité inscrire, au sein du programme FEP AXE 4 Bassin d'Arcachon - Val de l'Eyre, le développement de la valorisation touristique de l'ostréiculture



SUPPORTS DE PROMOTION

et de la pêche. Le «Pescatourisme» - accueil de touristes à bord des navires armés en pêche ou en cultures marines et en activité professionnelle - a été retenu par les filières professionnelles comme action pilote à mettre en place dès l'été 2010.

Le SIBA a été sollicité par les professionnels pour être le porteur du projet « édition des outils de communication pour la mise en œuvre du Pescatourisme ».

Le SIBA a conçu et réalisé 10 000 plaquettes A5, disponibles dans

les Offices de Tourisme du Bassin d'Arcachon - Val de l'Eyre, la liste des ostréiculteurs et pêcheurs engagés dans l'opération ainsi que 100 affichettes distribuées chez les professionnels.





> ECOTOURISME, dans le cadre du programme européen LEADER

Dans le cadre de la démarche collective associant les gestionnaires des espaces naturels du territoire, le SIBA, le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne et le Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre, il a été engagé en 2010 une 1ère action visant à structurer une filière écotourisme sur le territoire (= mise en réseau des espaces naturels) qui s'est concrétisée par :

- La réalisation d'une carte guide ECOTOURISME mettant en valeur un réseau de 17 sites naturels protégés, proposant un accueil du public respectueux de l'environnement, diffusée en 20 000 exemplaires
- L'animation par la Maison de la Nature d'une journée de formation portant sur l'importance de maîtriser « les connaissances patrimoniales et pédagogie de l'environnement » qui s'est déroulée le 7 décembre 2010.



Composante croissante de l'aménagement du territoire et du développement économique du Bassin d'Arcachon, le tourisme fait partie intégrante des compétences du Syndicat.

Le Service Tourisme du SIBA est placé sous l'autorité hiérarchique du Directeur Général des Services qui anime une équipe composée comme suit :

- Responsable du Service, Isabelle GALINIER
- secrétaire administrative, Myriam DARRACQ
- chargée de mission, Audrey RAMBAUT
- photographe et graphiste, Brigitte RUIZ

Pour mettre en œuvre les principaux éléments constitutifs de sa politique touristique générale en relation avec les Offices de Tourisme, le Syndicat a engagé, en 2010, un budget de 457 000 €.





CHAPITRE V

PÔLE DE RESSOURCES NUMÉRIQUES DU BASSIN D'ARCACHON

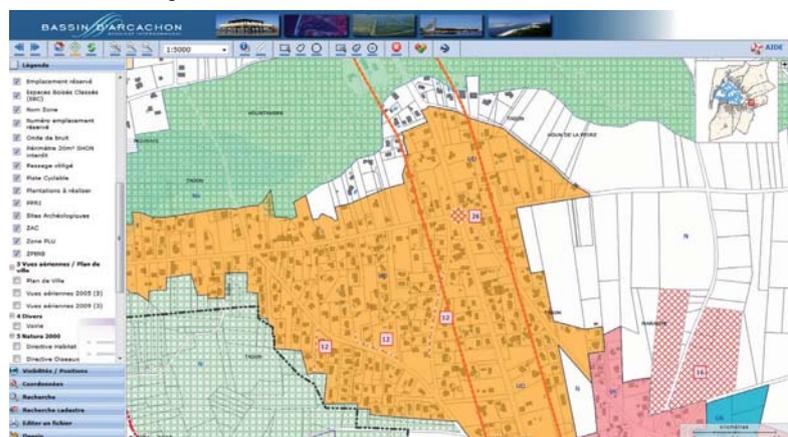
Depuis 2000, le SIBA assure le développement du Système d'Information Géographique (SIG) du Bassin d'Arcachon. L'objectif premier du Pôle de Ressources Numériques du Bassin d'Arcachon est de faire de ce SIG un outil transversal, adapté aux besoins des utilisateurs et simple d'utilisation. Au travers de cet outil, de nombreuses données techniques et d'autres, plus généralistes, sont mises à la disposition des services syndicaux, de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud (COBAS), des six communes du Nord Bassin et du grand public.

V.1 AMÉLIORATION DE L'APPLICATION WEB PERMETTANT D'ACCÉDER AUX DONNÉES CARTOGRAPHIQUES DU SIBA

Tout au long de l'année 2010, le Syndicat a enrichi la cartographie mise à disposition des services du SIBA et de ses collectivités membres. L'outil, accessible via Internet et sécurisé par un mot de passe, a été amélioré afin de permettre à plus d'une centaine d'utilisateurs de visualiser le cadastre, les Plans Locaux d'Urbanisme, les réseaux (assainissement des eaux usées, eau pluviale et eau potable), les photographies aériennes (orthophotoplans) 2005 et 2009, les plans de ville numériques, etc. Afin de satisfaire les besoins de certains

utilisateurs, des fonctionnalités de créations de données ont été ajoutées à l'application (suivi de la création de regards d'assainisse-

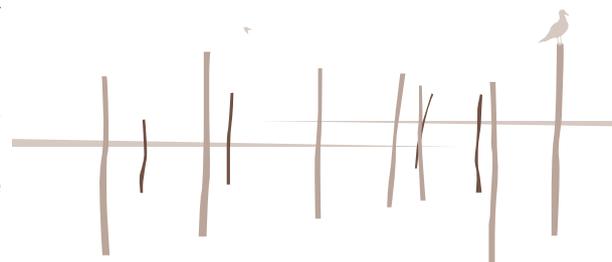
ment, suivi de la construction d'ensembles immobiliers sur le Bassin d'Arcachon, ...).



V. 2 MISE À JOUR DES DONNÉES CARTOGRAPHIQUES

La pérennité d'un SIG repose avant tout sur la mise à jour régulière des données cartographiques. Le Pôle de Ressources Numériques du Bassin d'Arcachon veille à fournir à ses utilisateurs (agents syndicaux, collectivités membres ou grand public) des informations fiables et à jour. Au cours de

l'année 2010, le service a donc mis à jour des milliers de données sur des thématiques variées. Il a également accompli des travaux de transformation de données apparaissant comme transparents pour l'utilisateur mais obligatoires à réaliser. Le monde du SIG évoluant sans cesse, il nécessite



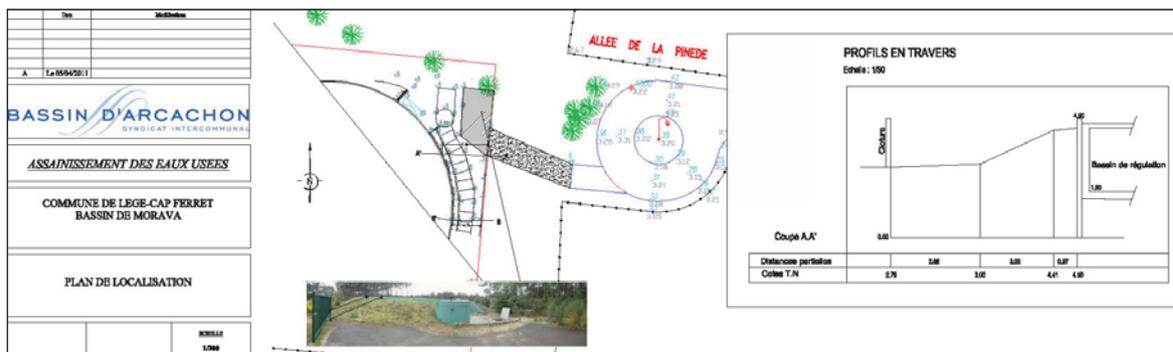


un investissement humain important pour respecter la conformité aux normes françaises.

Le SIG du Bassin d'Arcachon est un outil utilisé au quotidien. Il permet

d'apporter une aide à la décision sur des études et projets dans les domaines de l'assainissement, du maritime et de l'urbanisme. En effet, l'une des missions du Pôle de Ressources

Numériques est de produire des documents « à la demande » dans le cadre des différents travaux et études réalisées sur le Bassin d'Arcachon.



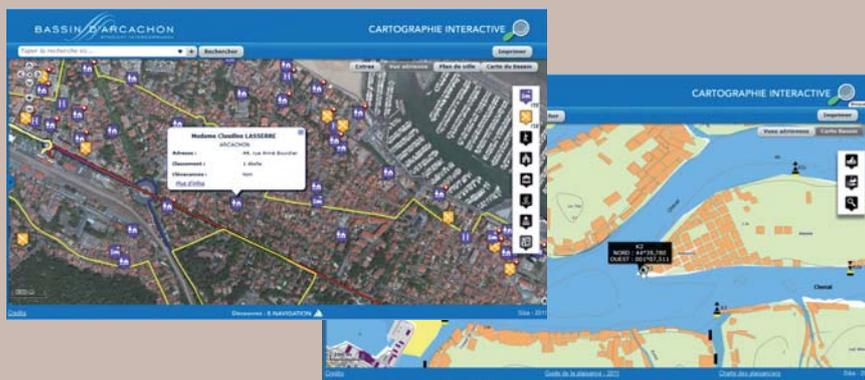
V. 3 DÉVELOPPEMENT D'APPLICATIONS DÉDIÉES AU GRAND PUBLIC

Les nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication permettent aujourd'hui de proposer des informations de qualités sur les services mis à la disposition des usagers. Ces outils ce sont démocratisés grâce aux technologies du Web et des Smartphone. Le Pôle de Ressources Numériques, s'est engagé dans cette voie en ayant travaillé en 2010 sur deux applications de ce type :

Réflexion sur la modernisation de l'application tourisme grand public

La cartographie tourisme grand public a été créée en mai 2008 et recense aujourd'hui plus de 100 000 visiteurs. Afin de permettre à l'internaute de naviguer sur l'application plus facilement et rapidement, une réflexion sur la modernisation de l'ergonomie a été menée en 2010.

Une prise en compte des commentaires des professionnels du tourisme et une mise en place d'outils plus modernes et efficaces ont permis d'offrir aux internautes une cartographie de qualité du tourisme sur le Bassin d'Arcachon. Ce travail permet d'apporter une plus-value par rapport aux autres cartographies disponibles sur le web : en particulier sur la localisation très précise des équipements touristiques.



V.4 ÉCHANGE DES DONNÉES CARTOGRAPHIQUES

En 2010, le SIBA a conventionné avec plusieurs organismes dans le cadre d'un échange de données numériques ou d'un accès aux données du Pôle de Ressources Numériques du bassin d'Arcachon.

- **Convention d'échange de données avec la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) :**

Le SIBA a fourni les orthophotoplans 2009 à la DGFIP en échange de la gratuité de la matrice cadastrale (in-

formations sur les propriétaires, parcelles et bâtis).

- **Convention de mise à disposition de données du Pôle de Ressources Numériques avec le Conseil Général de la Gironde :**

Les orthophotoplans 2009, dont le SIBA est propriétaire, ont été mis à la disposition du Conseil Général de la Gironde.

- **Convention de mise à disposition de données du Pôle de Ressources Numériques avec l'Agence des Aires Marines Protégées :**

Les orthophotoplans 2009 ont été mis à la disposition de l'Agence des

Aires Marines Protégées en 2010. Deux avenants ont été signés afin de fournir des données complémentaires relatives au tourisme et au balisage du Bassin d'Arcachon.

- **Convention d'échange de données avec le Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de La Gironde (SDEEG) :**

Le SIBA a fourni les cadastres des communes de La Teste de Buch, Le Teich, Biganos, Audenge, Lanton et Mios au SDEEG en échange des foyers lumineux et des postes d'éclairage public de ses communes membres.

V.5 PROMOUVOIR LES DONNÉES

Le 18 mars 2010, le SIBA a présenté aux élus locaux, à ses partenaires et à la Presse sa nouvelle campagne de photographies aériennes 2009 (orthophotoplans).

Les images ont été dévoilées sur le grand écran du cinéma de la Teste de Buch. Lors de cette présentation, l'équipe du Pôle de Ressources Numériques ainsi que des

utilisateurs communaux et syndicaux du SIG ont à nouveau montré l'utilité au quotidien des outils et des données mis à leur disposition.



ARCACHON
LA TESTE DE BUCH
GUJAN-MESTRAS
LE TEICH
BIGANOS
AUDENGE
LANTON
ANDERNOS-LES-BAINS
ARÈS
LÈGE-CAP FERRET



BASSIN D'ARCACHON

SYNDICAT INTERCOMMUNAL

Siège du Syndicat : Villa Vincenette à Arcachon • 16, allée Corrigan
Tél : 05 57 52 74 74 • Fax : 05 57 52 74 75
Site : www.siba-bassin-arcachon.fr
Mail : administration@siba-bassin-arcachon.fr

e-tourisme 

<http://sig.bassin-arcachon.com/e-tourisme>

e-navigation 

<http://sig.bassin-arcachon.com/e-navigation>

e-urbanisme 

<http://sig.bassin-arcachon.com/e-urbanisme>